

BETTON, VILLE AMIE DES AINÉS

ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC PARTICIPATIF
Juin 2024



1. INTRODUCTION **p.3**

2. CONTEXTE TERRITORIAL **p.7**

Contexte local

Démarche méthodologique

3. PORTRAIT STATISTIQUE DU TERRITOIRE **p.11**

Contexte régional, départemental et intercommunal

Contexte communal

4. PORTRAIT THÉMATIQUE **p.20**

Espaces extérieurs et bâtiments

Habitat

Transport et mobilité

Information et communication

Lien social et solidarité

Culture et loisirs

Participation citoyenne et emploi

Autonomie, services et soins

5. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF **p.40**

Objectifs et méthodologie

Synthèse thématique

ANNEXE **p.59**

Synthèse de l'atelier élus, services, acteurs locaux

Synthèse des propositions d'actions

1. INTRODUCTION

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE ET LE VIEILLISSEMENT ACTIF

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a engagé, depuis les années 2000, des réflexions de grande ampleur sur les thématiques liées au « vieillissement actif ».

Pour l'OMS, « vieillir en restant actif » est un processus qui s'inscrit dans une **perspective globale de la vie**, influencé par plusieurs facteurs, isolés ou associés, favorisant la bonne santé, la participation et la sécurité pendant la vieillesse. Il s'agit donc d'aider les personnes âgées à rester aussi longtemps que possible les acteurs de leur propre vie et à contribuer à la vie sociale et économique.

« Vieillir en bonne santé » est ainsi défini comme **le processus de développement et de maintien des capacités fonctionnelles** permettant aux personnes âgées d'accéder au bien-être, comme cela est développé plus en détail dans le Rapport mondial de l'OMS sur le vieillissement et la santé, publié le 1er octobre 2015. Ce rapport a proposé une première période de cinq ans (2016-2020) comme étape vers une décennie mondiale pour le Vieillir en bonne santé qui se poursuivra de 2020 à 2030.

L'Organisation des Nations Unies est par ailleurs à l'origine de la **journée internationale des personnes âgées** qui est organisée chaque année le 1^{er} octobre.

PRÉSENTATION DE LA DEMARCHE « AMIE DES AINÉS » ET DES HUIT THEMATIQUES

L'une des déclinaisons opérationnelles du travail réalisé par l'OMS sur le thème du vieillissement est la conception du programme « Villes et communautés amies des aînés », issu du **Protocole de Vancouver**.

Ce dernier a donné lieu à la création en 2010 du réseau « **WHO Global Network for Age-friendly Cities and Communities** » (Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés : <https://extranet.who.int/agefriendlyworld/>), qui a pour objectif de connecter au niveau mondial les villes, les communautés et les organisations qui partagent une **vision commune sur la manière d'agir pour rendre leurs territoires accueillants et bienveillants** pour tous les âges de la vie. Dans le monde, plus de 180 millions d'habitants vivent aujourd'hui dans un territoire « ami des aînés ».

Le « **Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés** » (RFVAA) est quant à lui une association créée en 2012 et affiliée au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé. Le réseau promeut la démarche Villes Amies des Aînés (VADA) au niveau francophone et encourage un mode de travail transversal, la citoyenneté des âgés ainsi que la lutte contre l'âgisme.

Le RFVAA fédère un **nombre croissant de collectivités** de toutes qui se sont engagées, à travers un diagnostic territorial et un plan d'action pluriannuel, transversal et multipartenarial, à mener une politique d'adaptation du territoire au vieillissement

La démarche Villes amies des aînés en France se décline autour **de trois axes majeurs** présents dès la conception du programme par l'OMS :

AXE 1 : GARANTIR LA CONSULTATION DES HABITANTS

- En organisant des **groupes de consultation** des habitants sur les huit thèmes pour réaliser l'état des lieux du territoire du point de vue de l'usage des citoyens ;
- En créant une dynamique autour du triptyque « **habitants - élus - professionnels** » à chaque étape de la démarche ;
- En favorisant la **diversité des habitants consultés** en termes d'âge, de culture, de quartier, de trajectoire de vie, etc.

Consulter les habitants avant de lancer de nouveaux projets est fondamental pour être le plus proche possible de **leurs besoins et envies**. Il s'agit là de faire appel à l'**expertise d'usage** des habitants, qui s'inscrit en complément de l'expertise politique des élus et de l'expertise technique des professionnels. L'enjeu est ainsi d'initier **une dynamique de co-construction** dans le territoire. Chaque population a ses spécificités ; c'est pourquoi les territoires ne peuvent simplement reproduire à l'identique des actions ayant porté leurs fruits ailleurs.

Cette dynamique doit être maintenue pendant toutes les étapes de la mise en place des projets : **avant l'action**, pour construire des projets qui correspondent à leurs besoins ; **pendant l'action**, pour s'assurer que les solutions qui se dessinent correspondent à leurs attentes ; mais également **après l'action**, pour déterminer ce qui plaît et ce qui pourrait être amélioré dans les actions à venir.

AXE 2 : LUTTER CONTRE L'ÂGISME POUR FAVORISER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES HABITANTS À LEUR TERRITOIRE

- En permettant à chaque habitant de **trouver sa place** et **d'être acteur** du territoire ;
- En créant des **projets intégrés**, accueillants à l'égard de tous les âges ;
- En focalisant la réflexion sur le **potentiel des habitants** et non sur leurs fragilités.

Le terme « *âgisme* » désigne toute forme de discrimination, de ségrégation et de mépris fondés sur l'âge, c'est-à-dire toutes les différences de traitement liées à l'âge d'un individu.

Il est donc fondamental pour une Ville amie des aînés de **lutter contre de telles discriminations**, tant par ses choix politiques, sa façon d'inclure les aînés et de s'adapter à leur vieillissement, que par son plan de communication, qui a une influence sur la façon dont ce public sera perçu par les habitants de tout âge.





AXE 3 : LA DÉMARCHE VILLES AMIES DES AÎNÉS : HUIT THÉMATIQUES PRINCIPALES

L'un des piliers essentiels du programme « ami des aînés » tient dans la **transversalité de la dynamique** initiée et plus largement dans la prise en compte de la vie quotidienne des aînés, à travers leur environnement social et leur environnement bâti.

Ainsi, les différentes étapes à mettre en œuvre doivent intégrer les **huit thèmes** de la démarche.

Pour assurer à la démarche « amie des aînés » sa dimension transversale et innovante dans le territoire, en vue de construire une politique de l'âge moderne et des environnements bâtis et sociaux bienveillants à l'égard de tous les âges, **l'appui sur des compétences partenariales** est par ailleurs essentiel, d'où l'importance de travailler avec des partenaires publics, associatifs ou privés inscrits dans le territoire.

ENVIRONNEMENT BÂTI

Espaces extérieurs et bâtiments

Accessibilité des espaces et équipements publics, qualité des circulations piétonnes, des espaces verts, sécurité...

Habitat

Politique d'habitat du territoire, adaptation du logement, parcours résidentiel des aînés...

Transports et mobilité

Transports en commun, mobilités douces, accompagnement à la mobilité...



ENVIRONNEMENT SOCIAL

Information et communication

Supports, canaux et lieux ressources pour l'information des aînés, numérique...

Lien social et solidarité

Actions et acteurs favorisant l'inclusion, la lutte contre l'isolement, la solidarité, l'intergénérationnel, entraide...

Culture et loisirs

Actions et acteurs culturels, sportifs

Participation citoyenne et emploi

Implication des aînés dans la vie du territoire, bénévolat...

Autonomie, services et soins

Démographie médicale, établissements pour personnes âgées, services et soins à domicile...

2. CONTEXTE TERRITORIAL

2. CONTEXTE TERRITORIAL

LE CONTEXTE LOCAL



Soucieuse de répondre aux besoins d'une population vieillissante, la Ville de Betton s'engage en faveur du « **bien vieillir** » à travers le renouvellement de la démarche « Villes amies des aînés », visant à établir un diagnostic de territoire et un plan d'action. Les objectifs de la commune, dans le cadre de **son adhésion au Réseau francophone Villes amies des aînés** et de la mise en œuvre de la démarche sont les suivants :

- Mieux appréhender l'évolution des besoins des seniors à travers la **réalisation d'un diagnostic sur plusieurs thématiques**.
- Actualiser son **plan d'actions** afin d'améliorer les conditions de vie des seniors et de répondre aux enjeux du vieillissement pour les années à venir.
- Favoriser la connaissance et la **cohésion des différents acteurs** intervenant auprès de ce public.
- Promouvoir la participation et l'intégration des seniors à la **vie locale**.

Une **Analyse des besoins sociaux** est menée en parallèle de la démarche Villes amies des aînés sur la commune, à travers un diagnostic socio-démographique et des ateliers de concertation thématiques (logement, jeunesse, inclusion des personnes âgées et personnes en situation de handicap et accès au droit).



- ✓ Betton **adhérente au Réseau francophone Villes amies des aînés** depuis 2015.
- ✓ Une première démarche Villes amies des aînés engagée sous la forme d'un **diagnostic** en 2016, comprenant :

La création d'un **comité de pilotage**

Des **rencontres** avec les professionnels et élus

Des **ateliers participatifs** associant les personnes âgées, et l'envoi d'un **questionnaire aux plus de 60 ans** (plus de 400 répondants)

La rédaction d'un **plan d'actions** pour répondre aux besoins identifiés



LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE



- La méthodologie mise en œuvre suit les étapes de la **démarche Villes Amies des Aînés**, correspondant aux catégories 1, 2 et 3 de l'axe 1 du Fonds d'appui pour les territoires innovants seniors.
- Un **comité de pilotage transversal** a été créé dans la continuité de la première démarche Villes amies des aînés, pour garantir le suivi et la pérennité de la démarche. À date de juin 2024, il est composé d'élus et de services de la commune :

M. François Brochain, Adjoint Aménagement du territoire, vie économique et mobilités

M. Frédéric Mignon, Adjoint Solidarité, action sociale, économie sociale et solidaire

M. Alain Bidault, Conseiller municipal

M. Morvan Le Gentil, Conseiller municipal

Mme Sylvaine Hillion, Conseillère municipale

Mme Nadège Lucas, Conseillère municipale

M. Jean-Yves Loury, Conseiller délégué Logements adaptés, seniors

Mme Séverine Geffroy, Directrice générale des services

Mme Christine Coupée, responsable du Pôle cohésion sociale

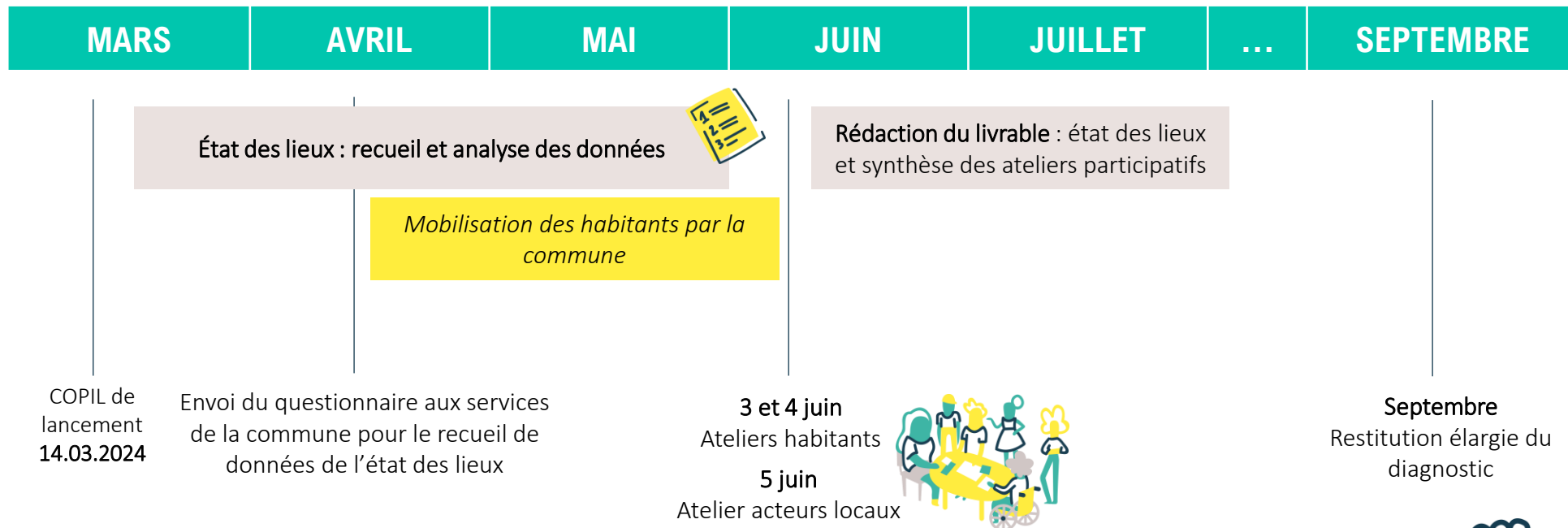
M. Frédéric Le Cam, directeur de l'EHPAD, CCAS de Betton



- ✓ Un comité de pilotage qui pourra **évoluer dans le temps**, en intégrant notamment à terme des habitants.
- ✓ Une instance qui assure **le suivi et la pérennité** de la démarche « Villes Amies des Aînés » sur le territoire, à travers :
 - Des réunions régulières
 - L'élaboration d'un plan d'actions
 - La poursuite de la démarche participative
 - L'évaluation de la démarche

2. CONTEXTE TERRITORIAL

LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE



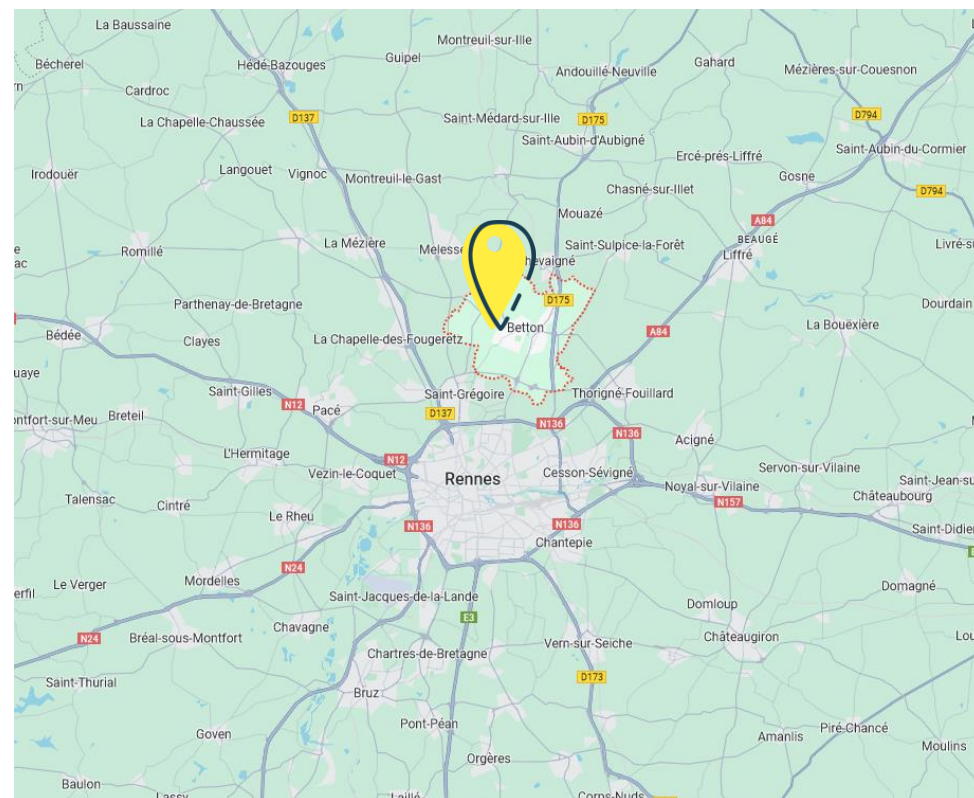
Le présent état des lieux a été réalisé à partir des sources suivantes :

- **Recueil et analyse documentaire** : Analyses des besoins sociaux et comptes-rendus d'ateliers, PLH de Rennes Métropole, rapports d'activité, documents d'orientation, site internet et supports d'information de la commune de Betton...
- **Analyse socio-démographique** : Insee, indicateurs SIRSé, Géoclip. Le portrait statistique à suivre comporte l'ensemble des indicateurs obligatoires à l'obtention du label.
- **Un questionnaire** envoyé pour recueillir les données qualitatives et quantitatives sur chacune des 8 thématiques composant l'état des lieux, relayé auprès des services de la commune.

3. PORTRAIT STATISTIQUE DU TERRITOIRE

ASPECTS GÉOGRAPHIQUES

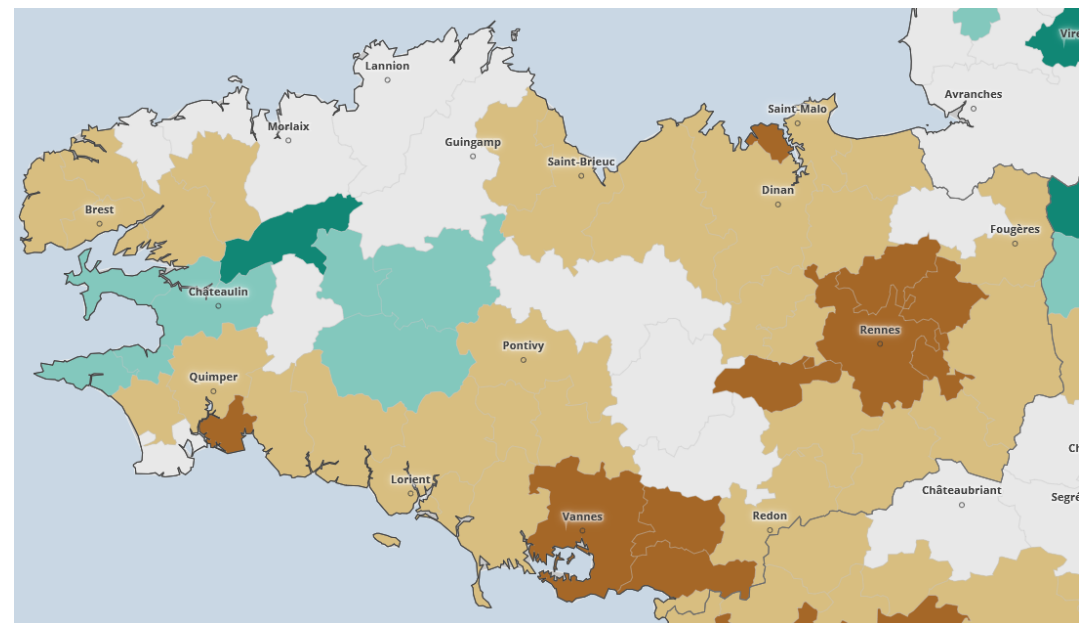
- La commune de Betton (35) fait partie de la **première couronne de Rennes Métropole**, qui rassemble 43 communes et compte 462 580 habitants en 2020. Elle appartient à l'unité urbaine de Rennes et se situe dans son aire d'influence directe.
- La commune est située au **centre du département de l'Ille-et-Vilaine**, à 9 km au nord de Rennes. Elle est encadrée par deux axes routiers majeurs : la RD137 reliant Rennes à Saint-Malo et le RD175 vers le Mont-Saint-Michel.
- Localisée dans les vallées de l'Ille et de ses affluents, Betton est une commune urbaine qui se compose aux deux tiers **d'espaces naturels et agricoles**. Son territoire est ainsi marqué par un important patrimoine naturel, qui contribue à la qualité de vie des habitants : canal d'Ille-et-Rance, Forêt de Rennes (site classé Natura 2000)...





DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

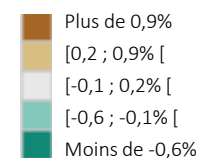
- La Région Bretagne compte en 2020 plus de 3,3 millions d'habitants. Après une décennie de forte expansion démographique entre 2001 et 2011, la Bretagne connaît depuis 10 ans un **ralentissement de la croissance de sa population**. Avec un **solde naturel négatif** depuis 2015, la progression de la population bretonne est principalement tirée par un **solde migratoire positif**.
- Sur la période 2014-2020, les secteurs les plus dynamiques sont **les aires d'attraction de Rennes, de Vannes, et Quimper**, qui connaissent une augmentation significative de leur population (égale ou supérieure à 1% par an en moyenne).
- L'Ille-et-Vilaine est le **département breton le plus peuplé**, marqué par une croissance démographique annuelle de 0,9% en moyenne entre 2014 et 2020. D'après les projections Omphale de l'Insee, le département gagnerait plus de **220 000 habitants** entre 2018 et 2070 (+20%).



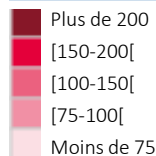
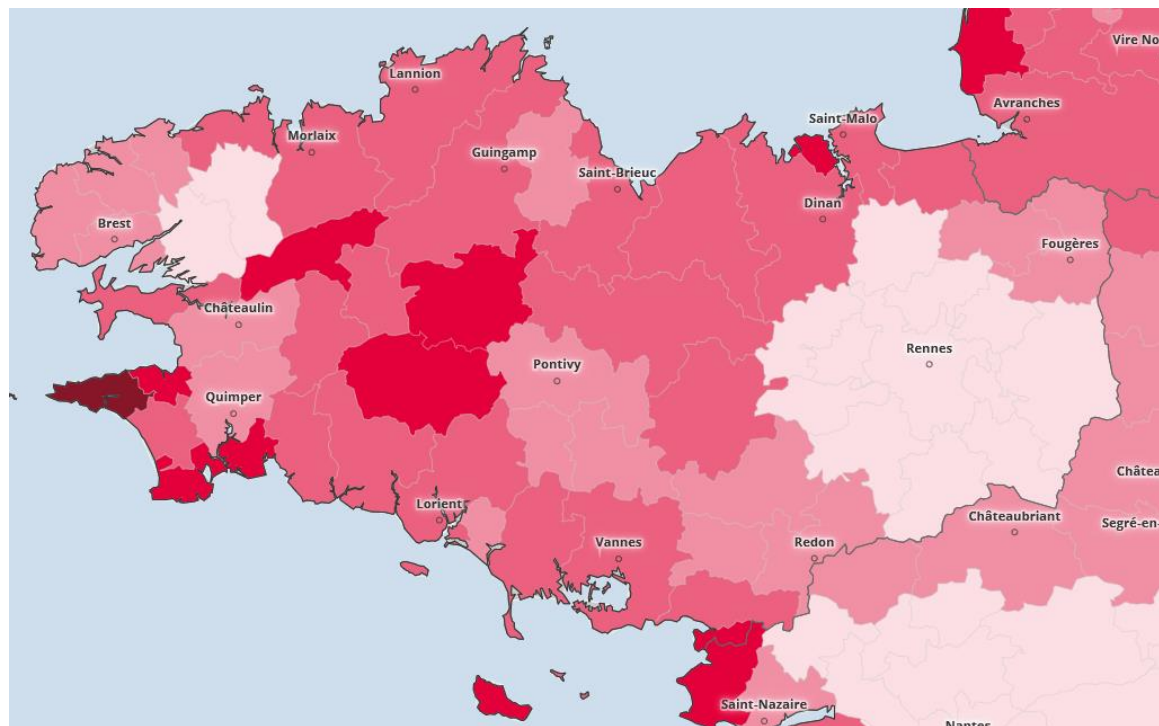
Taux de croissance annuelle moyenne de la population des intercommunalités bretonnes – 2014-2020

Source : Insee

Rennes Métropole : 1,1%



| | Rennes Métropole | Ille-et-Vilaine | Bretagne |
|-------------------------------------|------------------|-----------------|------------|
| Population 2020 | 462 580 | 1 088 855 | 3 373 835 |
| Var. annuelle moyenne 2014-2020 (%) | 1,1 | 0,9 | 0,5 |
| <i>due au solde naturel</i> | <i>0,6</i> | <i>0,3</i> | <i>0</i> |
| <i>due au solde entrées sorties</i> | <i>0,6</i> | <i>0,6</i> | <i>0,5</i> |



Indice de vieillissement des intercommunalités bretonnes

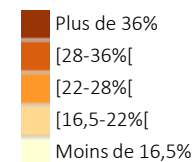
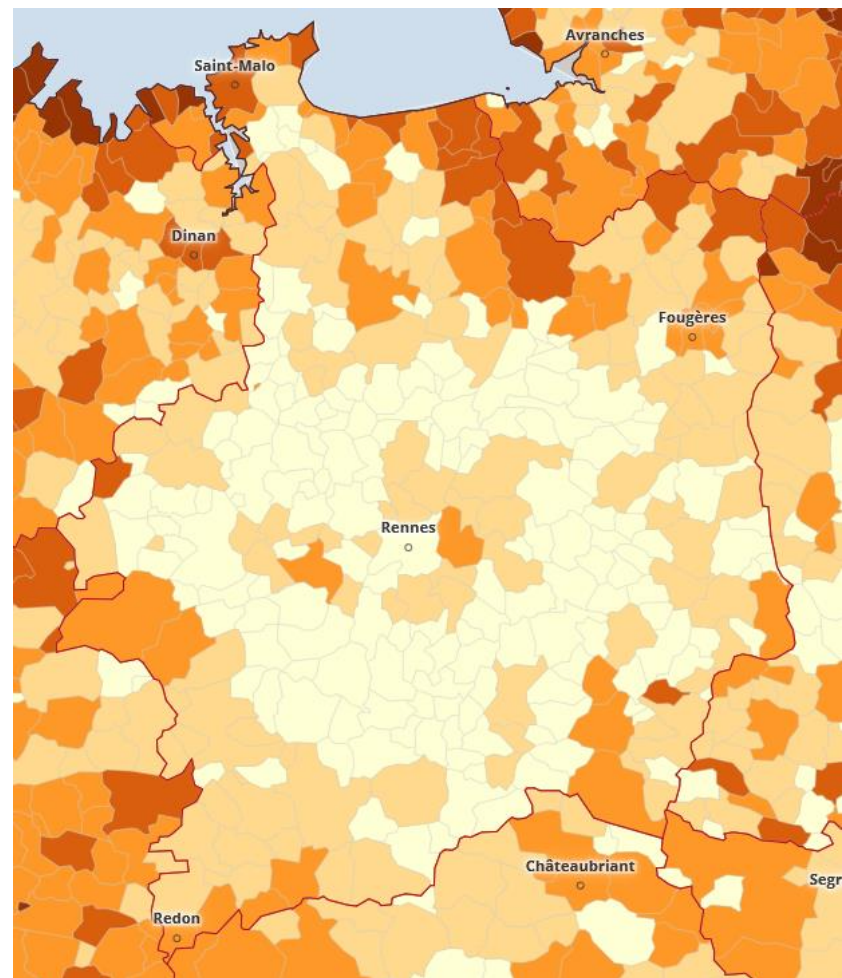
Source : Insee

Rennes Métropole : 63,5

Ille-et-Vilaine : 71,7

Bretagne : 96,7

- Un **indice de vieillissement** nettement inférieur en Ille-et-Vilaine par rapport au reste de la Bretagne. Le bassin d'activité de Rennes est particulièrement **plus jeune que le reste du territoire**, avec une présence moindre des plus de 65 ans.



Part des plus de 65 ans par commune – Ille-et-Vilaine

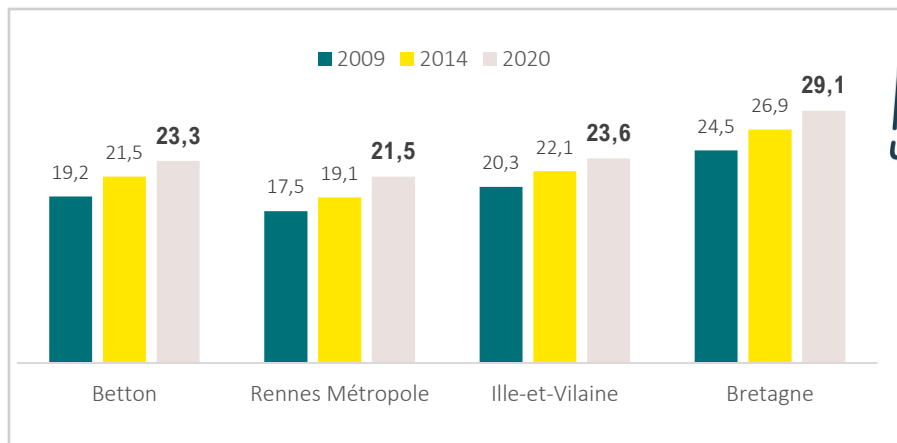
Source : Insee

3. PORTRAIT STATISTIQUE DU TERRITOIRE

CONTEXTE RÉGIONAL, DÉPARTEMENTAL ET INTERCOMMUNAL



- Bien que moins accentuée que dans les autres départements bretons, la **tendance au vieillissement** est significative en Ille-et-Vilaine, où 23,6% des habitants ont plus de 60 ans en 2020. D'après les projections Insee, **les plus de 65 ans représenteront près d'un tiers de la population départementale en 2050.**

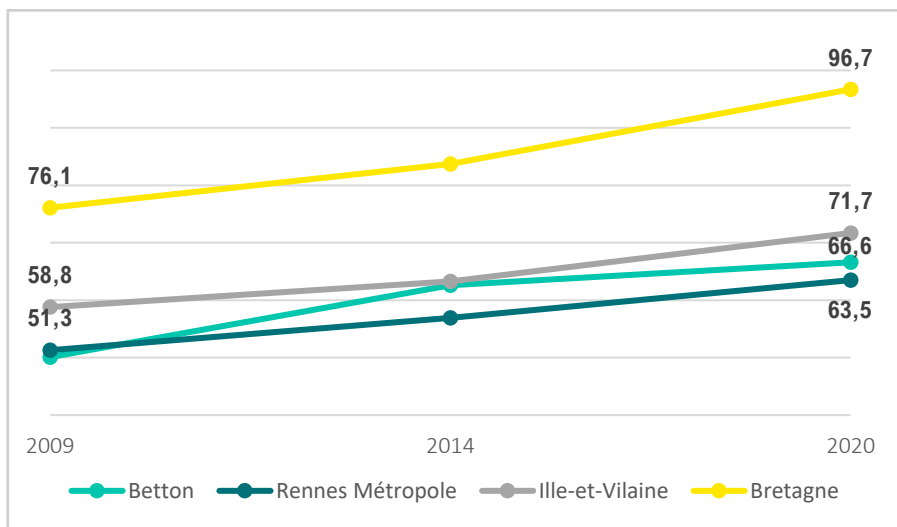


Évolution de la part des plus de 60 ans dans la population

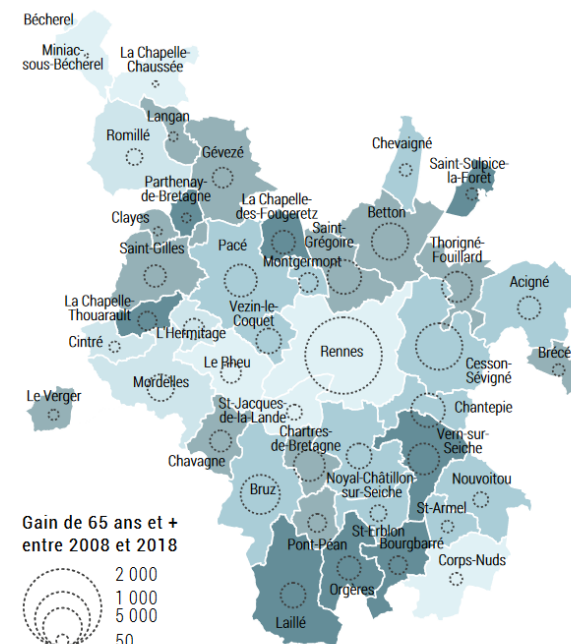
Source : Insee

Évolution de l'indice de vieillissement aux différentes échelles territoriales

Source : Insee



ÉVOLUTION DES 65 ANS ET PLUS DANS LES COMMUNES DE RENNES MÉTROPOLE ENTRE 2008 ET 2018



Sources : Insee, RP2018 exploitation principale.

- Sur le territoire de Rennes Métropole, **l'évolution est similaire.** Si la part des seniors reste relativement faible, les plus de 65 ans sont la tranche d'âge qui a **le plus fortement augmenté** entre 2008 et 2018, notamment dans les communes de la couronne rennaise.
- **Un métropolitain sur cinq** sera âgé de plus de 65 ans en 2040.

3. PORTRAIT STATISTIQUE DU TERRITOIRE

CONTEXTE COMMUNAL



STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION BETTONNAISE

- En 2020, la population communale s'élève à **12 637 habitants**, représentant 2,7% de la population métropolitaine. Il s'agit de la 4^{ème} commune de l'agglomération.
- Après une période de relative **stabilité démographique**, la commune connaît depuis **une forte augmentation** de sa population dans les années 1960-1970, en raison d'un solde naturel élevé.
- Aujourd'hui, l'augmentation de la population (1,1% par an en moyenne sur 2014-2020, + 1 945 hab.) est guidée autant par **le solde naturel et le solde des entrées-sorties**, tous deux positifs.

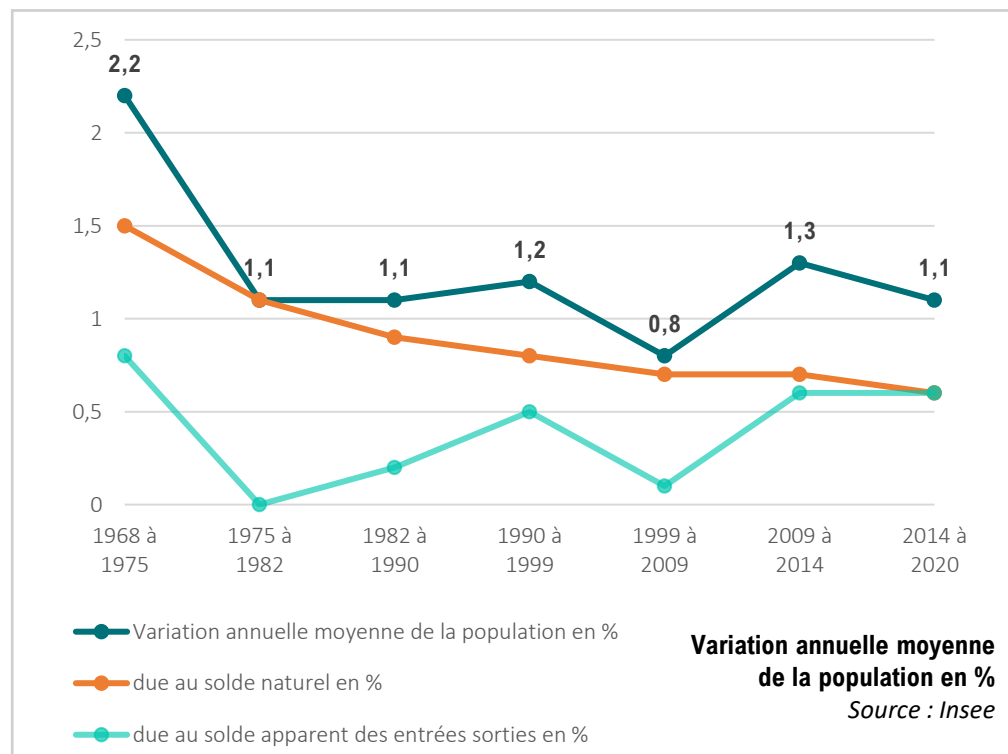


- Le **taux de natalité** est de 12,4‰.
- La **taille moyenne des ménages** de 2,33 en 2020, 2,4 en 2009.

| | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2009 | 2014 | 2020 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|
| Population | 2 475 | 4 870 | 5 907 | 7 013 | 8 547 | 10 137 | 10 692 | 12 637 |
| Densité moyenne (hab/km²) | 92,6 | 182,2 | 221 | 262,4 | 319,8 | 379,2 | 400 | 472,8 |

Population en historique depuis 1968

Source : Insee



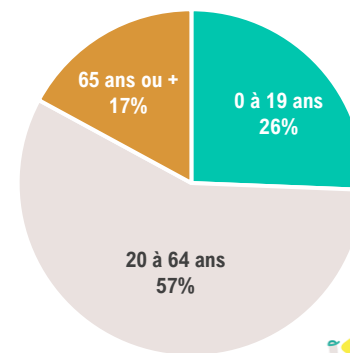
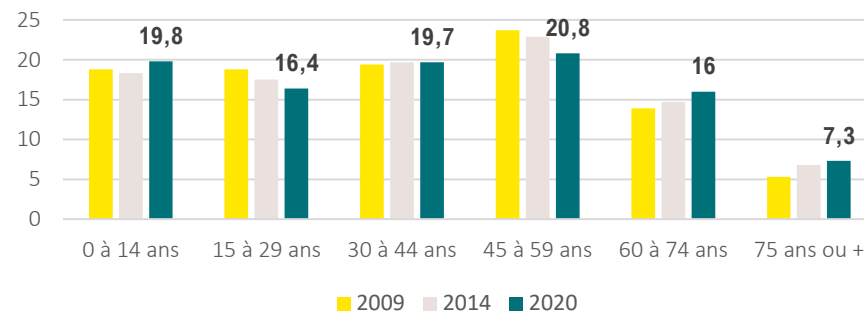
3. PORTRAIT STATISTIQUE DU TERRITOIRE

CONTEXTE COMMUNAL



STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION BETTONNAISE

- 1 Bettonnais sur 4 a **moins de 20 ans** en 2020, et 1 sur 5 a même moins de 14 ans. La part des moins de 14 ans est en sensible augmentation en 2020 (19,8% de la population).
- À l'inverse, toutes les **tranches d'âges « intermédiaires »** (15-29 ans, 30-44 ans et 45-59 ans) diminuent en proportion de la population totale entre 2014 et 2020.
- Les tranches **des 60-74 ans** et **des plus de 75 ans** représentent une part croissante de la population bettonnaise.



Population par tranches d'âge en 2020

Source : Insee



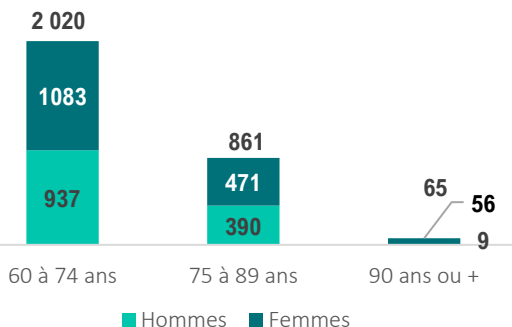
L'INDICE DE VIEILLISSEMENT À BETTON

- L'**indice de vieillissement** (ratio des plus de 65 ans / moins de 20 ans) est 66,6 en 2020 : le moins de 20 ans sont ainsi 1,5 fois plus nombreux que le plus de 65 ans.



LES PLUS DE 60 ANS

- Betton compte en 2020 **2 946 habitants de plus de 60 ans** (23,3% de la population), dont 861 de plus de 75 ans (7,3% de la population). Ils étaient 2 306 et 730 respectivement en 2014.
- 65 habitants ont **90 ans ou plus** en 2020, à majorité des femmes.



Population de plus de 60 ans en 2020

Source : Insee

3. PORTRAIT STATISTIQUE DU TERRITOIRE

CONTEXTE COMMUNAL

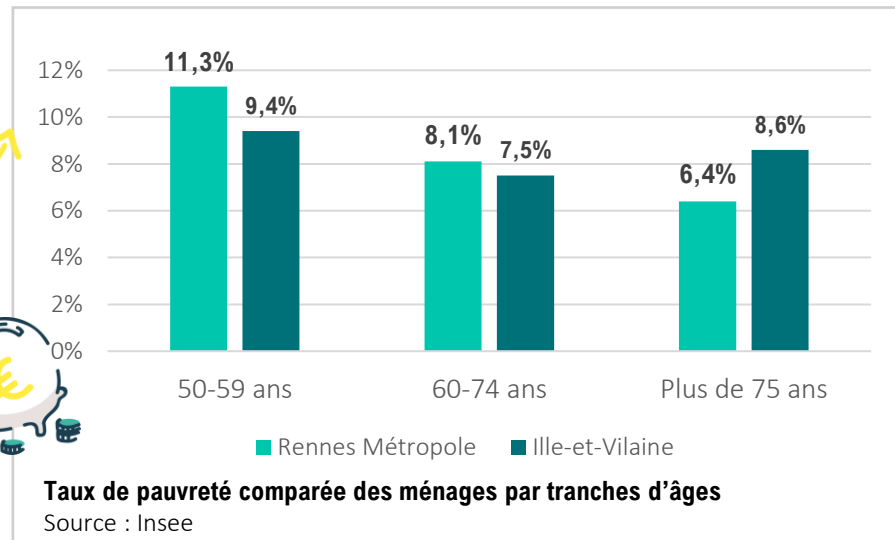


REVENUS ET PAUVRETÉ

- En 2021, le **taux de pauvreté** est 7% à Betton. Le taux de pauvreté selon la tranche d'âge n'est pas disponible à l'échelle communale, mais seulement au niveau de la Métropole de Rennes (voir ci-contre).
- La **médiane communale du revenu disponible** par unité de consommation est 26 890 €.

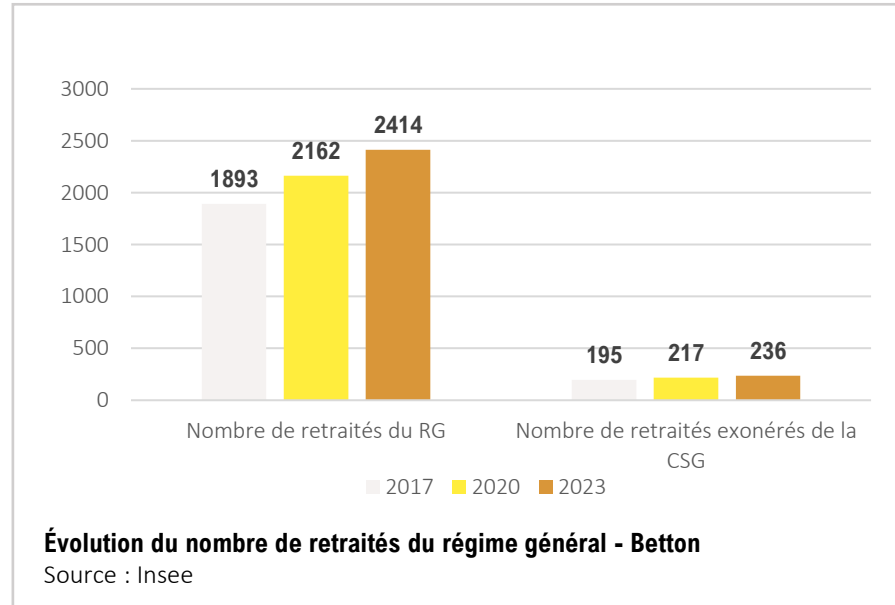
RETRAITÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL

- En 2023, Betton compte au total **2 414 retraités du régime général**, en hausse de 11% par rapport à 2020 (2 162 retraités). **236 retraités** sont exonérés de la CSG en 2023, soit 9,8% d'entre eux, un taux en légère augmentation par rapport à 2020.
- 775 habitants retraités sont concernés par l'**indicateur de fragilité socio-économique** en 2023.



EN 2023...

| | | |
|--|--|---|
| 2 414 Retraités du régime général | 9,8% Des retraités exonérés de la CSG | 775 Retraités à risque de fragilité sociale |
| 12 retraités en cumul emploi-retraite (3%) | 284 retraités bénéficiaires d'une pension de réversion (12%) | 29 retraités bénéficiaires du Minimum-Vieillesse (1,2%) |
| 2,6 Indice de fragilité socio-économique | 1 065 Séniors en Affection de longue durée (46%) | |



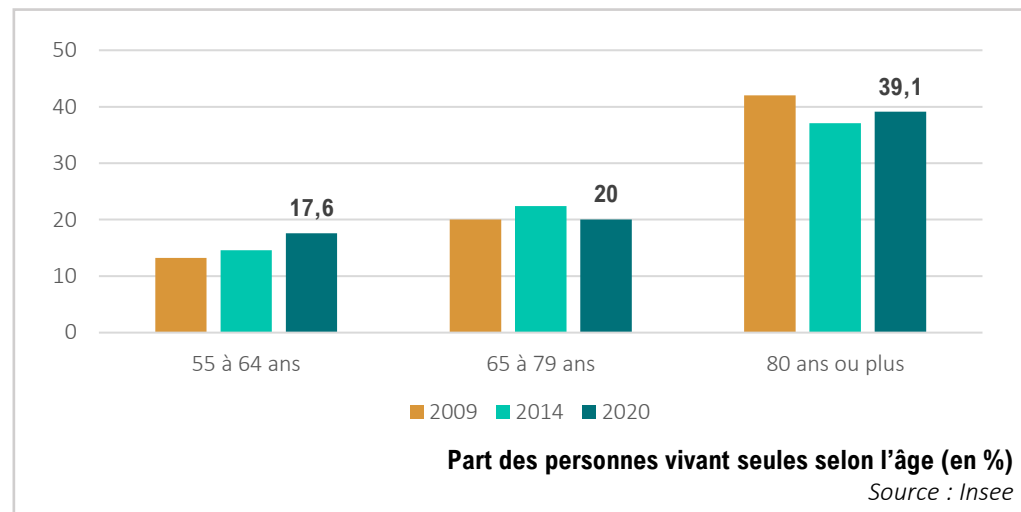
3. PORTRAIT STATISTIQUE DU TERRITOIRE

CONTEXTE COMMUNAL



LOGEMENT

- Près de 40% des habitants de plus de 80 ans vit seul en 2020. Une part croissante des 55 à 64 ans vit également seule.
- En 2020, 62,6% des logements du territoire sont des **maisons individuelles**.
- **Migrations résidentielles des plus de 55 ans** : parmi les personnes de plus de 55 ans ayant changé de logement à Betton en 2020, 72,5% résidaient dans une autre commune l'année précédente.



Occupation des logements par les personnes âgées

- Les personnes de plus de 65 ans sont très majoritairement **propriétaires** de leur logement : c'est le cas de **86% des ménages** de plus de 65 ans.
- 77% des ménages de plus de 65 ans résident dans un logement de **4 pièces ou plus**, posant la question de la sous-occupation des logements et des difficultés d'entretien pour les personnes seules / en perte d'autonomie.

| | 55 à 64 ans | 65 à 79 ans | 80 ans ou plus |
|-------------------------|-------------|-------------|----------------|
| 1 pièce | 0,3% | 0% | 0,8% |
| 2 pièces | 5% | 5% | 5% |
| 3 pièces | 11% | 15% | 25% |
| 4 pièces | 15% | 15% | 27% |
| 5 pièces | 21% | 28% | 24% |
| 6 pièces ou plus | 48% | 37% | 18% |

Taille de la résidence principale selon la tranche d'âge des ménages en 2018

Source : Insee

Lecture : 48% des logements occupés par les 55-64 ans possèdent 6 pièces ou plus

4. PORTRAIT THÉMATIQUE

4. PORTRAIT THÉMATIQUE

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS



CONTEXTE

- Le projet urbain de la commune de Betton s'inscrit dans le cadre fixé par le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**, élaboré à l'échelle des **43 communes** de la Métropole. Il a été approuvé en 2019 et mis à jour en 2023.
- **Quelques projets** en cours ou récents à Betton :
 - ✓ **ZAC de la Plesse et la Chauffeterie** : à terme près de 700 logements, des commerces et services de proximité (livraison de la dernière tranche après 2025).
 - ✓ **La liaison Réseau Express Vélo 6A**, reliant Betton à la rocade nord de Rennes Saint-Laurent
 - ✓ L'aménagement **d'espaces publics** : place du Trégor, place de la Mairie, place du Vieux Marché (en projet)
- Les Bettonnais sont régulièrement concertés pour les projets urbains de leur commune et de la Métropole (révision du PLUi par exemple), notamment par des **réunions publiques** ou des **permanences d'élus**. Les personnes âgées ne font pas l'objet d'une concertation spécifique mais sont bien représentés parmi les participants.



VOIRIE

- La conception, la réalisation et l'entretien des voiries relèvent de la compétence de Rennes Métropole. Quelques projets à noter pour rendre les déplacements doux plus confortables et sécurisés à Betton :
 - ✓ Une **nouvelle voie pour piétons et vélos**, pour sécuriser les déplacements à Tihouit en 2023
 - ✓ Plusieurs travaux **d'aménagement de passages piétons** en 2024 : rue de Brocéliande, rue de la Basse Renaudais, rue du Trieux...

ACCESSIBILITÉ

- Depuis 2020, une **commission d'accessibilité** se réunit annuellement. Pour améliorer **l'accessibilité piétonne des espaces publics**, des travaux d'aménagement ont été entrepris, ou sont en projet : place du Trégor, de la Mairie, place du Vieux Marché.



Extrait des retours des habitants issus de l'enquête réalisée dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux :

- Des difficultés de déplacement des personnes en situation de handicap ou vieillissantes en raison de trottoirs inadaptés.
- 41,1 % des répondants estiment que la ville est inadaptée aux déplacements des personnes en situation de handicap.
- Autre problématique soulignée par le groupe de travail : la signalétique, avec une visibilité et lisibilité à améliorer.



4. PORTRAIT THÉMATIQUE

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

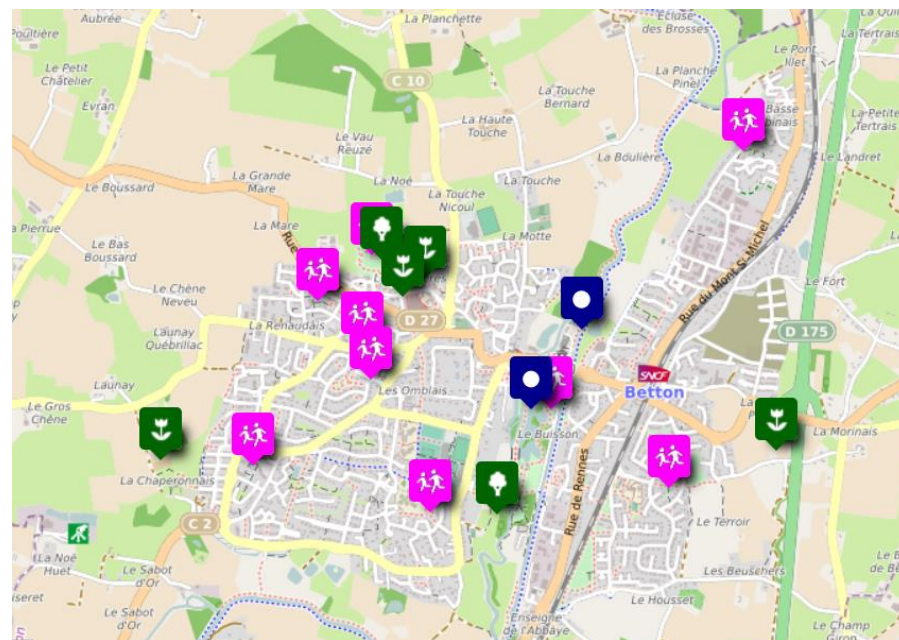


ESPACES VERTS ET NATURELS

- Betton dispose de **60 ha d'espaces verts**, contribuant au cadre de vie apaisé de la commune. Les espaces verts, le plan d'eau, les bords du canal sont bien fréquentés par les aînés.
- Le **Service Espaces verts**, composé de 14 agents en assure l'entretien. Une attention particulière est portée à l'entretien différencié (tonte, fauchage) des espaces.
- Une carte des **espaces verts, jardins et aires de jeux** est accessible sur le site de la commune. Les principaux parcs et espaces verts sont le Parc des Mézières et la Vallée de l'Ille. Ils sont localisés en périphérie du centre-bourg.
- Outre les espaces verts publics, **des jardins familiaux** sur les sites de la Piconnerie et la Chaperonnais, gérés par l'association « Les Jardins de l'Ille », sont proposés aux habitants.

ÉQUIPEMENTS ET PROPRETÉ

- L'**entretien des espaces publics** est assuré par le Service Propreté publique.
- À la suite du diagnostic Villes amies des aînés de 2016, **des bancs** ont été installés autour du groupe scolaire des Omblais pour les résidents de l'EHPAD, et à divers autres endroits selon les sollicitations des habitants.
- Des **toilettes publiques** sont disponibles au niveau de la gare, gratuites et accessibles PMR.
- La commune de Betton compte **deux cimetières** sur son territoire. L'un se situe dans le centre-bourg, et est donc accessible à pied et en transports en commun. L'autre est légèrement excentré, sur la route de la Touche. Ils sont gérés par le Service Funéraire de la commune.



Carte des jardins, aires des jeux et espaces verts

LES COMMERCE ET SERVICES À BETTON

La majorité des commodités se concentrent dans le centre-bourg, avenue d'Armorique, rue du Trégor, et rue de Rennes :

- 5 boulangeries :
- 2 supermarchés
- 6 banques
- 1 agence de police / gendarmerie
- 1 point de contact postal
- 3 pharmacies
- 6 salons de coiffure



4. PORTRAIT THÉMATIQUE

HABITAT



POLITIQUE D'HABITAT

- Le Programme local pour l'habitat (PLH) à l'échelle de Rennes Métropole **identifie les séniors comme un public cible** de la politique d'habitat sur les prochaines années, à travers la programmation d'une offre adaptée à leurs besoins. Le **vieillessement de la population métropolitaine** est ainsi considéré comme un enjeu sociétal de premier ordre.
- Le PLH souligne ainsi l'importance **d'accompagner et de sensibiliser tous les acteurs de l'habitat** (promoteurs, aménageurs, entreprises du bâtiment, bailleurs...) aux enjeux du vieillissement, de l'accessibilité et de l'adaptation du logement.
- L'implication des **séniors eux-mêmes**, ainsi que **des professionnels de l'accompagnement à domicile** en début de conception d'un de logements séniors est un objectif du PLH pour garantir une qualité d'usage optimale.
- En complément du PLUi, la commune de Betton est à l'initiative **d'une charte de la production immobilière**, qui réaffirme les enjeux auxquels doit répondre la construction immobilière, notamment en termes de mixité sociale et générationnelle.



Les constats du PLH sur le territoire métropolitain :

- ✓ Une part croissante de personnes, notamment âgées, vivant seules
- ✓ Des niveaux de vie très hétérogènes chez les séniors
- ✓ Une volonté partagée de vieillir à domicile, et donc de construire un cadre de vie adapté aux besoins des personnes vieillissantes

Les constats des acteurs du territoire sur la thématique de l'habitat des personnes âgées (issus de l'Analyse des besoins sociaux) :

Le développement d'une **offre d'habitat adaptée** aux personnes âgées et en situation de handicap est un enjeu clé identifié par les acteurs du territoire, qui soulignent un **manque d'adaptation du parc privé et du parc social** et l'absence d'une **offre d'habitat intermédiaire**, entre le domicile et l'EHPAD.

Pistes d'action évoquées par les acteurs du territoire lors du groupe de travail sur l'inclusion des personnes âgées et en situation de handicap :

- Développer les **logements intergénérationnels**.
- Organiser un **réseau d'échange et de collocation** entre des particuliers propriétaires et des étudiants à la recherche d'un logement.



4. PORTRAIT THÉMATIQUE

HABITAT



PARC SOCIAL

- Betton présente un parc de **739 logements sociaux** en 2022, soit 13% des résidences principales.
- L'objectif de production de logements sociaux fixé pour la commune est de 600 logements sur 2023-2028, et **30% de logements sociaux** dans chaque opération d'aménagement.
- La production de **logements sociaux neufs adaptés** ne fait quant à elle pas l'objet d'objectifs chiffrés.

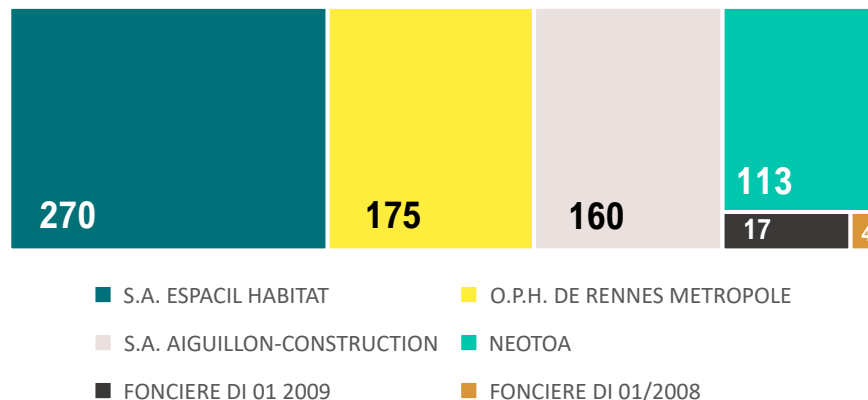
ADAPTATION DES LOGEMENTS

- La Métropole de Rennes est engagée dans un **Programme d'intérêt général (PIG)**, incluant des aides pour l'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie. Il existe un **référentiel technique des adaptations** pour le logement favorable au vieillissement (réactualisé en 2022 par la Métropole).
- La **sensibilisation des habitants** aux enjeux d'adaptation du logement a lieu à travers une permanence du Programme d'Intérêt Général à Betton, et des articles réguliers dans le journal municipal *le Betton infos* pour relayer les dispositifs d'aides. Une **conférence sur le thème de l'adaptation du logement** a également été organisée dans le cadre de la Semaine bleue, en lien avec SoliHa, qui est présent au forum des séniors.

PARCOURS RÉSIDENTIEL ET HABITAT INTERMÉDIAIRE

- La commune dispose d'une offre d'hébergement en **EHPAD** (*voir chapitre Autonomie, Services et Soins*), pour un total d'une soixantaine de places sur la résidence de l'Ille et la résidence Kérélys. Il n'existe pas à Betton **d'offre intermédiaire** en dehors de l'EHPAD.
- Une réflexion est toutefois en cours autour de **programmes immobiliers adaptés aux séniors** : Mellet, place du Calvaire, au Trégor (en lien avec le bailleur social Espacil)...

Répartition des logements sociaux par bailleur



Zoom sur...

Des aides pour rénover votre maison

Rennes Métropole propose un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour soutenir la rénovation des maisons individuelles de plus de 15 ans. Ce programme offre des aides financières et techniques aux ménages modestes pour des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation à la perte d'autonomie, et de traitement des situations d'habitat indigne.

Pour en savoir plus sur les aides possibles, un conseiller du Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires tiendra des permanences à la mairie les **lundis 5 février, 4 mars et 8 avril de 10h à 12h**.

i Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires | pigrennesmetropole@cdhat.fr
02 99 28 46 50.



CONTEXTE

- La commune a créé un Conseil des Mobilités (COMOB) en janvier 2021, une instance réunissant des **membres d'associations bettonnaises**, des **citoyens volontaires**, des **élus et des agents de la ville**, pour échanger et œuvrer collectivement pour une **ville circulaire, responsable et accessible**. Le COMOB est à l'initiative de la Lettre des mobilités pour informer de l'avancement des projets en cours, qui visent à faciliter les déplacements d'un maximum d'habitants, et notamment de seniors.



L'Analyse des besoins sociaux à Betton a relevé que la mobilité est le **premier facteur susceptible d'entraver la participation à la vie locale**, et représente un facteur d'exclusion pour les personnes âgées et en situation de handicap.

VOITURE

- La voiture est **le moyen de transport le plus utilisé** par les Bettonnais : 93% des ménages en possèdent au moins une.
- Betton** est bien desservie par des axes routiers : la RD29 en provenance de **Saint-Grégoire**, la RD175 en direction du **Mont-Saint-Michel**, et la RD27 en provenance de **Cap Malo**.
- La commune comporte plusieurs **zones bleues de stationnement** à proximité des commerces et équipements publics, facilitant leur accessibilité : place du Calvaire, rue et place du Trégor, avenue Mozart. Une autre poche de stationnement importante se situe au niveau de la gare.
- Des **places de stationnement adaptées** sont également localisées place de la mairie, place du Trégor, à proximité des complexes sportifs des Omblais et de la Touche, des cimetières de Trégor et de Cornouailles...
- Une **aire de covoiturage** est située porte des Longchamps, au nord de Rennes sur la route de Betton et une autre est située à la Plesse sur la commune de Betton. Le covoiturage est facilité localement par l'application **Covoit'STAR**.

TRAIN

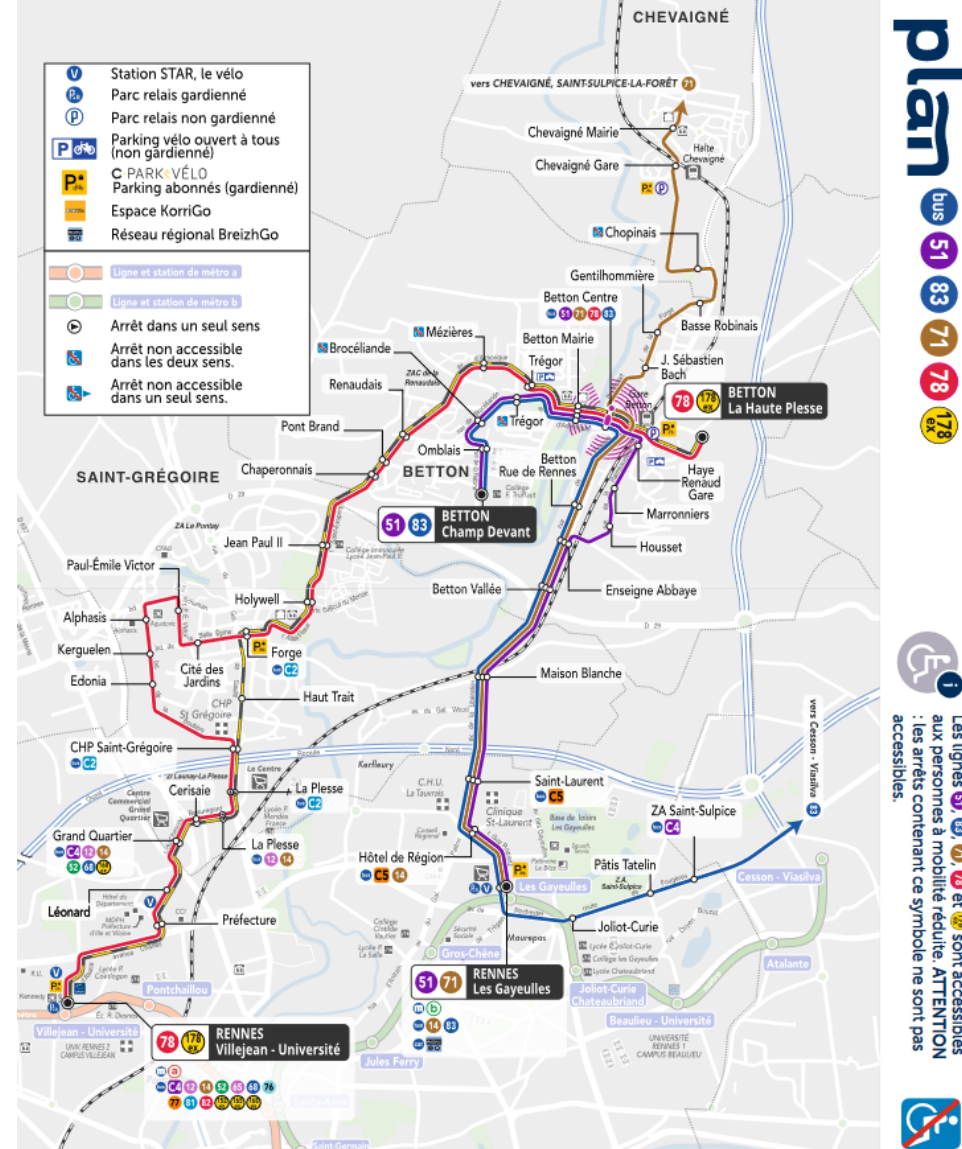
- Située sur l'axe ferroviaire **Rennes- Montreuil-sur-Ille**, la ville de Betton est desservie par **une douzaine de trains vers Rennes** par jour en semaine. Les horaires sont plutôt adaptés aux déplacements domicile-travail des actifs, avec une desserte renforcée en début et fin de journée. Il n'y a pas de train le week-end. L'abonnement mensuel **TER Betton/Rennes** plein tarif est à 44,80 € (pas de tarif seniors).

4. PORTRAIT THÉMATIQUE

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

BUS

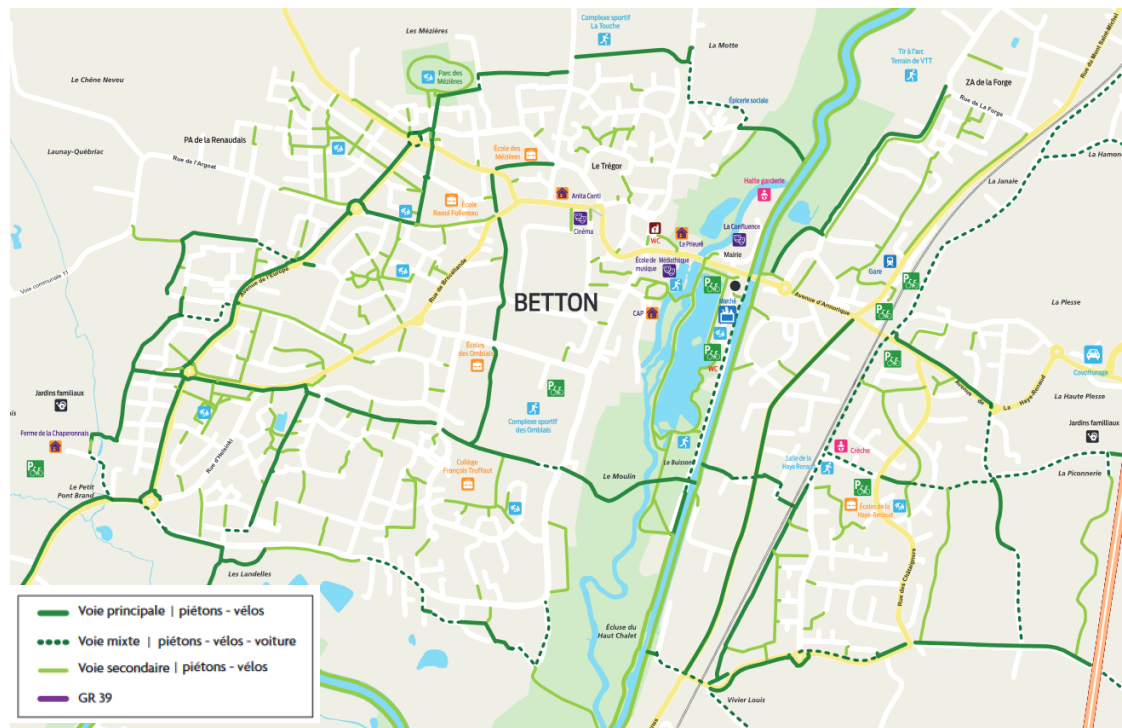
- Betton est desservie par le service de transport en commun de Rennes Métropole, le **STAR**, ainsi que par les cars du réseau interurbain **BreizhGo**.
- Plusieurs **lignes de bus STAR desservent Betton**, vers Rennes et d'autres communes de la métropole. Les bus sont accessibles aux PMR, **toutefois certains arrêts ne le sont pas** (comme Brocéliande, Mézières, ou Trégor).
 - ✓ Pour se rendre à Rennes : une desserte de 6h du matin à 21h, environ un bus toutes les 30 minutes en journée, une fréquence renforcée le matin et le soir.
 - ✓ Les quartiers de Betton desservis sont le centre-ville, la gare, la vallée de l'Ille, la ZAC de la Renaudais...
 - ✓ Prix d'un trajet : 1,70 €. Il n'existe pas de tarifs seniors, mais des **tarifs réduits** sont disponibles sous conditions de ressources (gratuité, réduction de 85 % ou de 50% sur le prix de l'abonnement mensuel STAR et/ou Handistar).
 - ✓ Les lieux physiques **de vente de titres de transports** sont indiqués sur le site de la commune (certains bars-tabacs, distributeur automatique...)
- La **ligne de car** relie Rennes à Antrain, avec un arrêt à la gare SNCF de Betton.
 - ✓ De **7h à 18h**, des horaires concentrés sur le matin et la fin de journée.
 - ✓ Les cars **sont accessibles** aux PMR.



À noter que lors le diagnostic « Villes amies des aînés » de 2016, il avait été constaté que de nombreux seniors bettonnais utilisent le bus pour de courts trajets infra-communaux.

MOBILITÉS DOUCES

- Betton développe un **réseau de liaisons douces, pistes cyclables, chemins piétonniers** et espaces piétons-vélos. La Ville de Betton, en collaboration avec les associations **CSB Randonnée Pédestre et Vélo Boulot Bravo Betton**, a édité une carte identifiant les principaux cheminements doux à emprunter à pied et à vélo sur la commune et vers les communes limitrophes. Cette carte est disponible en version papier à l'accueil de la mairie.
- Des représentants des piétons au sein du **COMOB** font régulièrement remonter les liaisons les plus empruntées, par les seniors et autres habitants. Les travaux sont ainsi programmés pour **faciliter les déplacements doux d'un maximum d'habitants**, et notamment de seniors.
- Le territoire se prête aussi à la randonnée. Des dépliants de circuits de randonnée balisés sont disponibles à la mairie. Le **Pays de Rennes** propose également des **circuits de balade à vélo**, dont certains passent par la commune de Betton.
- Des aménagements ont été réalisés pour favoriser et sécuriser les déplacements des cyclistes, comme le **Réseau Express Vélo** vers Maison Blanche, et un changement de priorité rue Mozart.



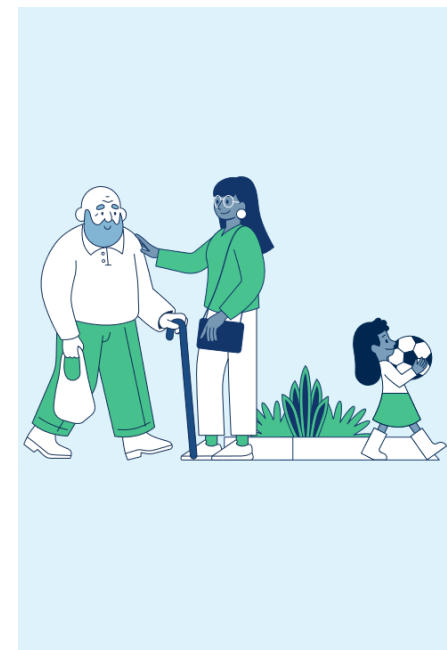
Plan des cheminements piétons et vélos à Betton

- Concernant l'équipement sur la commune, une **station de gonflage** est située place du marché. Des **box sécurisés** se trouvent aux abords de la gare, facilitant l'intermodalité.
- **Rennes Métropole** propose la **location** longue durée de **Vélos à Assistance Electrique**. La topographie de Betton peut compliquer les déplacements à vélos des habitants et seniors. Le développement des vélos électriques peut ainsi être une réponse adaptée pour faciliter à la pratique du vélo par les seniors.

DIVERSIFICATION DES MODES ET ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ

- Le service de transports en commun de Rennes Métropole met en place différents dispositifs pour favoriser **la mobilité des personnes âgées ou en situation de handicap** sur l'ensemble du territoire métropolitain. Un **Guide de l'accessibilité pour tous** est édité chaque année.
- **Handistar** est un service de **transport à la demande des personnes à mobilité réduite** de Rennes Métropole.
 - ✓ 7j/7, de 7h à minuit, sur réservation
 - ✓ Pour des déplacements réguliers et occasionnels
 - ✓ Tarif : prix d'un trajet sur le réseau STAR
- **STARmeguide** est un autre service d'accompagnement, individuel, des personnes à mobilité réduite, en situation de handicap et / ou âgées. Il est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 19h.
- Les **parcours découverte avec accompagnateur** (gratuits sur réservation), permettant à un petit groupe d'usagers de se familiariser avec le réseau de transports en commun (achat des titres, recherche d'itinéraires et d'horaires, correspondances...).

- À Betton, le **service Transport'âge**, géré par de l'association Relais services, assure le transport de personnes âgées n'ayant pas de véhicule ou qui ne peuvent pas l'utiliser momentanément.
 - ✓ Transport assuré par des bénévoles, sur réservation
 - ✓ Pour des trajets sur la commune de Betton : rendez-vous, loisirs, courses
 - ✓ Frais d'adhésion au service de 5€, puis 2€ par trajet



SUPPORTS DE COMMUNICATION

- Le **bulletin mensuel** : le Betton Infos, accessible en version papier et numérique.
 - ✓ D'une vingtaine de pages, il contient toutes les actualités, l'agenda culturel et associatif, des portraits de commerçants et artisans de la commune...
 - ✓ Chaque édition contient un article rédigé en **FALC** afin de toucher les publics fragilisés.
 - ✓ Un encart est également dédié à la communication d'informations transmises par les **associations séniors**, notamment la programmation des activités du Relais Atout'Âge.
- Le **site internet** de la commune :
 - ✓ Un onglet « Séniors » contient les rubriques liées au bien vieillir : information sur la démarche Villes amies des aînés, services d'aide à domicile, résidences pour personnes âgées, aide aux aidants, associations séniors...
 - ✓ La taille de la police du site internet peut être augmentée par l'utilisateur.



- À noter qu'un site annexe « **Services proximité Betton** » recense également des informations utiles aux séniors, notamment les actions portées par l'association Relais Services ou le club de l'amitié.
- Un **guide pratique actualisé en 2023** présente la commune, les services municipaux, un annuaire des associations, commerces et artisans.
- La commune est présente sur **les réseaux sociaux** :
 - ✓ 3 400 personnes sont abonnées à sa page sur Facebook, où sont relayés les actualités, les événements, les informations sur les travaux en cours...
 - ✓ Des informations au sujet des aînés y sont partagées : Semaine bleue, actualités des résidences pour personnes âgées...
- Le **Petit Echo de Betton** est un bulletin hebdomadaire de la vie paroissiale et locale de Betton (sur abonnement), dont la rédaction et la distribution sont assurées par une équipe de bénévoles.
- Des **espaces d'affichage libre** sont mis à disposition dans toute la ville. 7 emplacements sont répartis sur toute la commune.
- Une **réunion annuelle** pour les nouveaux arrivants à Betton est organisée chaque année, mais elle n'est pas fléchée « séniors ».
- Enfin, **l'EHPAD et le SAAD** disposent de leurs propres supports de communication.



LIEUX DE DIFFUSION DE L'INFORMATION ET ÉVÉNEMENTS

- Le **CLIC de l'Ille et de l'Illet** est un lieu ressource pour l'information et l'orientation des personnes de plus de 60 ans et personnes en situation de handicap.
 - ✓ Basé à Saint-Aubin-d'Aubigné, des **permanences sur rendez-vous à Betton** deux fois par mois, au Point accueil emploi et à la Résidence de l'Ille.
 - ✓ Une mission **de conseil, d'information et de soutien** auprès des usagers notamment autour des thématiques en lien avec le maintien à domicile et l'accueil en établissement.
 - ✓ Diffusion de l'information via une lettre d'information et un site internet.
- Le **CCAS de Betton** est également un acteur privilégié pour le relais de l'information à destination des seniors, concernant les aides légales, le maintien à domicile, les animations, le repas des aînés, les sorties dans le cadre des Estivales... La communication est généralement relayée sur les canaux de la commune (site internet, Betton Infos, affichage, flyers).
- Un **forum des seniors** à l'occasion de la Semaine bleue, organisé par le CLIC et le CCAS.

NUMÉRIQUE

- La **médiathèque Théodore Monod** propose un accès à 12 postes informatiques et à des tablettes. Des ateliers numériques y ont déjà été organisés sur différentes thématiques, comme les réseaux sociaux.
- Le **Point Accueil Emploi (PAE)** propose également un accès internet pour les démarches administratives et liées à l'emploi. Des permanences de la « **Plume numérique** » s'y déroulent et peuvent accompagner individuellement des personnes sur des démarches en ligne.
- Un **conseiller numérique** de Rennes Métropole intervient à Betton à raison d'une demi-journée tous les 15 jours. Sa mission est d'accompagner les habitants à prendre en main et à utiliser divers outils et services numériques. La permanence est bien investie par le public senior.
- Des **cafés numériques** proposés par le club de l'amitié de Betton, un vendredi par mois au Prieuré, qui rassemblent une dizaine de seniors de tous niveaux. Exemple de thématiques : « *Comment protéger mes données et mes paiements en ligne* », « *Être à l'aise avec son smartphone* ».





ACTIONS FAVORISANT L'INTERGÉNÉRATION, LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

- Temps fort annuel à destination des séniors, la **Semaine bleue** est organisée au mois d'octobre par la Ville et le CCAS, en partenariat avec le CLIC.
 - ✓ Le programme est varié : animations intergénérationnelles, balades découverte, visites du métro, ateliers, projections avec mise en avant des témoignages d'ainés...Des actions ont également lieu à la Résidence de l'Ille.
 - ✓ Une communication importante via des affiches et flyers.
 - ✓ Un repas des ainés, qui a rassemblé 350 personnes en 2023.
- En dehors de la Semaine bleue, les **liens intergénérationnels** sont développés à travers :
 - ✓ Des activités organisées entre **l'EHPAD et le centre de loisirs et l'école.**
 - ✓ **Le club « lire et faire lire »**, avec des lectures à voix haute par des bénévoles retraitées à des enfants en temps périscolaire.
- Les associations de la commune jouent également un rôle dans **la lutte contre l'isolement des ainés** et l'impulsion de temps de convivialité :
 - ✓ **Le Relais Atout'âge** : une association et un local de convivialité ouvert à tous, proposant des animations pour les séniors et des actions intergénérationnelles : jeux de société, sorties... Un repas mensuel partagé est assuré par la cuisine centrale de la commune, accessible aux séniors de l'association.



Relais ATOUT'ÂGE

1bis rue des marronniers 35830 BETTON ☎ 07 81 73 84 80
local de convivialité ouvert à toutes et à tous, les mardis et vendredis de 14 h à 17 h30

Programme des activités de Mars 2024

n° 0118
du 16/02/2024

En plus des activités habituelles (voir ci-contre) Nous vous proposons ce mois-ci les activités complémentaires suivantes, qui débutent à 14 H 30 :

Vendredi 1^{er} mars (1)

Animation assurée par un jeune en école d'Arts

Mardi 5 mars

Marche douce et promenade de santé à BETTON

Vendredi 8 mars

D'où viens-tu (suite)

Mardi 12 mars

Marche douce à Rennes cimetière du Nord par le BUS*

Vendredi 15 mars

Repas convivial au local

Mardi 19 mars

Marche douce et promenade de santé à BETTON

Vendredi 22 mars

Jeux de mimes

Mardi 26 mars

Marche douce à La Héronnière et au parc des Bois par le BUS*

Mercredi 27 mars

Repas séniors à la cantine HR**

Vendredi 29 mars***

Loisirs créatifs : confection de poules en feutrine ou en cartonnage

*MARCHES DOUCES hors Betton

Les 12 et 26/3 nous partons par le BUS 51 à 14H18 à l'arrêt Marronniers. Retour à Betton vers 16h30.

Pensez à vous munir de votre titre de transport.



Association des bénévoles de la ville de Betton
1bis rue des Marronniers 35830 BETTON

Service appartenant à Relais Services
qui en a confié l'organisation et la gestion à l'ABVV.



- ✓ Le **Club de l'amitié**, qui compte environ 150 adhérents, et se réunit deux fois la semaine dans une salle du bâtiment d'Anita Conti.
- **Les Estivales du CCAS**, ont lieu en juillet et août : des sorties et animations sont organisées à destination des familles, des personnes seules et/ou isolées avec des revenus modestes, et peuvent accueillir des personnes de plus de 60 ans.
- Outre les **associations et les actions du CCAS**, le marché du dimanche, la paroisse, la médiathèque, la cantine scolaire de la Haye Renaud sont également des espaces de rencontre pour les ainés du territoire.



VEILLE ENVERS LES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES



Retours de l'enquête réalisée dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux :

Parmi les Bettonnais interrogés qui se déclarent isolés, 42% ont plus de 65 ans. La tranche des 65-74 ans semble la plus touchée par l'isolement au regard des réponses au questionnaire.

- Des « **visites d'amitié** » sont proposées par Relais Services, en direction des personnes isolées. L'association rencontre toutefois des difficultés à trouver des bénévoles et des personnes souhaitant recevoir ces visites. Les bénévoles assurent aussi un portage de livre à domicile.
- Les **auxiliaires de vie du SAAD** et des **autres organismes associatifs** ou privés, par leurs interventions à domicile, participent aussi à la lutte contre l'isolement des personnes âgées. De même, les **travailleurs sociaux du CDAS** de Saint-Aubin-d'Aubigné interviennent à domicile pour garantir l'accès aux droits des personnes âgées, pour évaluer les situations individuelles et l'isolement des personnes.
- La commune maintient une **veille sur les personnes fragiles isolées** dans le cadre du **Plan Communal de Sauvegarde** et du **Plan Canicule**.
 - ✓ **Plan canicule** : possibilité pour les **personnes âgées de plus 65 ans** et les habitants en **situation de handicap** de s'inscrire sur le registre pour favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas d'épisode caniculaire. 5 personnes se sont

inscrites sur le registre du Plan Canicule en 2023. Une **campagne de communication** (y compris en FALC) est conduite chaque année pour informer et sensibiliser les personnes fragilisées et leurs familles.

- ✓ **Plan communal de sauvegarde** : à destination des personnes vulnérables, fragiles ou isolées, pouvant nécessiter une assistance particulière en cas d'incident sur la commune.

ENTRAIDE

- Le **Relais Atout'âge** favorise l'entraide et les relations de voisinage.
- Des services d'entraide développés par l'association **Relais Services**. En plus du service de navette Transport'âge, des bénévoles proposent le service Bricol'âge pour des petits dépannages à domicile, avec un coût de 5€ par intervention.
- S'il n'existe pas à Betton de **réseaux de voisinage formalisés**, les habitants interrogés lors des ateliers participatifs ont exprimé l'importance des liens tissés avec leurs voisins, et la solidarité qui en découle.





ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

- Outre les aides légales du Conseil départemental, des aides facultatives et dispositifs du CCAS sont accessibles aux seniors et autres publics sous condition de ressources : **épicerie sociale et solidaire, bons de Noël...**
- Un système de **microcrédit** a été déployé pour des montants de 300 à 5000 €. Il permet de financer des besoins liés à la mobilité, au logement, à la santé... Les seniors sont néanmoins peu représentés parmi les demandeurs.
- Les seniors bettonnais qui ont des faibles revenus peuvent également bénéficier de **tarifs réduits sur le transport** (Korrigo) et les activités culturelles / de loisirs grâce à la **carte Sortir**, proposée par la Métropole.

ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

- Le SAAD du CCAS respecte la **charte des droits et libertés** des personnes prises en charge.
- À L'EHPAD une **charte de la bientraitance** a été élaborée en équipe pluridisciplinaire. Le plan de formation intègre la thématique de la bientraitance. Un plan de prévention des risques de maltraitance est inscrit dans le cadre de la démarche continue de la qualité. Une procédure de signalement est mise en place et le numéro d'urgence 39 77 est affiché.

LES AINÉS DANS LA POLITIQUE CULTURELLE

- Les **grands axes de la politique culturelle** sont :
 - ✓ un accès à la culture pour tous ;
 - ✓ le rayonnement de la ville au niveau métropolitain ;
 - ✓ le soutien à la diffusion locale et à la pratique amateur ;
 - ✓ la défense des valeurs un lien avec le développement durable.
- Les aînés ne sont pas identifiés comme un **public cible**, mais appartiennent à l'axe de travail mené en direction des **publics dits « éloignés »**. Des actions sont ainsi mises en place en direction des associations sociales afin de toucher les personnes en situation de fragilité. Des **dispositifs d'inclusion**, tel que le fonds spécifique Facile à lire à la médiathèque, visent à permettre l'accès de tous les habitants à la culture, quel que soit leur âge.
- Situés en cœur de ville, les **équipements culturels** répondent aux critères d'accessibilité (loi du 11 février 2005) avec des ascenseurs adaptés et bandes podotactiles.
- À l'échelle de la Métropole, La **carte Sortir!** gratuite permet de pratiquer des activités régulières ou de voir des spectacles à **tarifs préférentiels**. Délivrée sous **conditions de ressources**, elle est attribuée sur demande et **valable un an**. **Tous les domaines sont concernés** : loisirs (cinéma, musées...) activités sportives et culturelles, projets collectifs (tournois de sports), sorties de groupe.



PRINCIPALES STRUCTURES ET ASSOCIATIONS CULTURELLES

- La **médiathèque municipale Théodore Monod**

- ✓ Équipement localisé dans le centre-ville, accessible en transports en commun. Un parking est attenant à la médiathèque. Le bâtiment est accessible aux PMR.
- ✓ Ouverte du mardi au samedi, 23 heures d'ouverture, en matinée et dans l'après-midi.
- ✓ Gratuité depuis 2021.
- ✓ 591 inscrits de plus de 65 ans en 2023, soit 17% des adhérents. 428 de ces inscrits sont emprunteurs actifs.
- ✓ Des collections accessibles pour tous : livres audio, livres en gros caractères, liseuses, un fonds Facile à lire bien développé.
- ✓ Un projet proposé au Centre national du livre en 2024 pour sensibiliser la résidence de personnes âgées à la lecture publique en participant au Prix facile à Lire.
- ✓ Des conférences, concerts, projections, expositions, et des lectures intergénérationnelles. Un **portage de livres à domicile** est réalisé par l'association Relais Services.



4. PORTRAIT THÉMATIQUE

CULTURE ET LOISIRS



- La **Confluence** : une salle de spectacle accueillant une saison culturelle diversifiée.

- ✓ Un équipement localisé derrière la mairie, accessible en bus et pourvu d'un parking avec places PMR. La salle est également accessible aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ Des spectacles de 6 € à 26 €, pas de tarif séniors.
- ✓ Pas de données chiffrées sur la fréquentation par les personnes âgées, qui représentent toutefois la majorité du public des spectacles.



- Le cinéma associatif **le Triskel** :

- ✓ Trois ou quatre films proposés par semaine, du mercredi au dimanche
- ✓ Une salle de 193 places équipée pour accueillir les spectateurs en **situation de handicap** : personnes à mobilité réduite, malentendants, aveugles ou malvoyants.
- ✓ Un tarif réduit pour les plus de 65 ans : **4,80€**
- ✓ En 2023, 11 films étaient consacrés uniquement aux séniors ; ils ont accueilli au total 772 spectateurs.

STRUCTURES ET ASSOCIATIONS SPORTS ET LOISIRS

- La commune est dotée d'un riche tissu associatif, qui offre de nombreuses possibilités aux aînés de pratiquer une activité de loisirs. Betton recense ainsi des **dizaines d'associations**, dont certaines activités sont très fréquentées par les personnes âgées : la pétanque, le cyclo loisir, la danse bretonne, les arts plastiques, la photo, le théâtre, le bricolage, la randonnée, la chorale...
- La **section gym volontaire du Club sportif bettonnais (CSB)** propose de la gym adaptée. Environ 400 personnes de plus de 60 ans pratiquent du sport au CSB, représentant 13% des adhérents.
- Des associations sont spécifiquement dédiée à un public sénior, comme le **Club de l'amitié**, proposant des activités et sorties (150 adhérents), l'association Bienvenue à Betton - ABAB (fréquentation non connue), l'ABVV (20 bénévoles pour la gestion du Relais Atout'âge)...





PARTICIPATION CITOYENNE

- Les **associations séniors** de la commune sont invitées à participer à la préparation de la **programmation de la Semaine Bleue**.
- Les aînés, au même titre que tous les citoyens de la Métropole de Rennes, sont conviés régulièrement à **des temps de concertation sur l'évolution** du territoire. Les séniors peuvent répondre favorablement à la proposition de participer à des réunions publiques, des démarches participatives, des balades urbaines à l'échelle de la Métropole ou bien de la commune, comme les réunions de travail dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux.
- Il n'existe pas de **conseil des aînés** à Betton.

BÉNÉVOLAT

- Un **forum des associations** est organisé tous les ans en septembre, offrant la possibilité aux habitants qui le souhaitent de s'engager dans une activité bénévole. Au total, les associations de la commune comptent environ 1600 bénévoles. Les plus de 60 ans sont bien représentés parmi les **bénévoles des associations** : épicerie sociale et solidaire, bénévoles à la résidence de l'Îlle...
- La commune de Betton réalise un accompagnement des associations via **un service dédié** au sein du Pôle Relations aux citoyens : soutien via des subventions annuelles, mise à disposition de locaux, de matériels, et ponctuellement de moyens humains.



POLITIQUE DE SANTÉ

- La commune dispose d'une **démographie médicale satisfaisante** en comparaison à la densité départementale, avec la présence des professionnels de santé suivants (*source : Insee, recensement 2021*) :

- ✓ 10 médecins généralistes (9,3 pour 10 000 hab. en Ille-et-Vilaine)
- ✓ 13 infirmiers (11,4 pour 10 000 hab. en Ille-et-Vilaine)
- ✓ 7 chirurgiens-dentistes
- ✓ 25 masseurs-kinésithérapeutes (12,1 pour 10 000 hab. en Ille-et-Vilaine)
- ✓ 7 psychologues (5,1 pour 10 000 hab. en Ille-et-Vilaine)
- ✓ 3 pharmacies



- Une **maison de santé pluridisciplinaire** rassemble la plupart des professionnels de santé libéraux de la commune. Des **établissements de soins à proximité** permettent également aux Bettonnais de consulter des spécialistes, comme la polyclinique Saint-Laurent au nord de Rennes, et les Hôpitaux privés rennais à Saint-Grégoire et Cesson-Sévigné.
- Un **annuaire des services de santé** est accessible sur le site internet de la commune.
- Enfin, la commune a développé une **mutuelle communale en partenariat avec l'association ACTIOM** pour favoriser l'accès de tous les Bettonnais à la santé.

PRÉVENTION SANTÉ

- Des **ateliers de prévention des chutes** ont déjà été proposés en partenariat avec le CLIC et Siel Bleu grâce à un financement de la CARSAT.
- À ce jour, la commune ne mène pas de projets soutenus par la **Conférence des financeurs**. Toutefois, dans le cadre de l'organisation de la Semaine bleue, le CLIC est amené à solliciter des fonds pour financer certaines actions proposées aux séniors.



En termes d'accès au soin, les acteurs du territoire ont identifié les enjeux d'amélioration suivants (issus de l'Analyse des besoins sociaux) :

- Des délais encore très longs pour obtenir des rendez-vous chez les médecins à Betton.
- Des démarches de plus en plus « numériques » qui peuvent exclure une partie de la population de l'accès aux soins, notamment les personnes âgées.
- Des difficultés dans la transmission des informations de santé aux aidants.



SOUTIEN À DOMICILE

- Le **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)** est un service du CCAS de Betton. Il intervient auprès des personnes fragilisées ou en perte d'autonomie :
 - ✓ Une équipe de 11 aides à domicile et une centaine de bénéficiaires par an.
 - ✓ Missions : aide pour les **gestes de la vie courante**, accompagnement pour les **repas** (courses, préparation des menus choisis, stimulation pour l'alimentation), maintien de la **vie sociale, stimulation cognitive**, soins de **bien-être**, aide pour les **démarches administratives, entretien** du logement et du linge.
 - ✓ Le **Service Accompagnement Social** du CCAS peut ponctuellement intervenir à domicile pour favoriser l'accès de seniors aux droits.
- Les autres acteurs de **l'accompagnement à domicile** :
 - ✓ Principalement **l'ADMR** : aide et accompagnement à domicile (lever, toilette, habillage, repas), entretien du logement, accompagnement social.
 - ✓ D'autres prestataires privés peuvent intervenir sur la commune, comme Essentiel et Domicile.
- **Pour les soins à domicile** :
 - ✓ Le **SSIAD Santé Nord** : soins infirmiers à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap, qui propose

aussi un service d'aide à domicile et un portage de repas.

✓ **Les cabinets d'infirmiers libéraux** (13 infirmiers recensés)

- À noter que pour ces acteurs, le manque de personnel peut parfois contraindre les structures à **différer les demandes de prise en charge**.





ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

• La commune comprend sur son territoire :

- ✓ Un EHPAD géré par le CCAS : la **Résidence de l'Ille**, composée d'une trentaine de studios.
- ✓ Un EHPAD en gestion privée : la **Résidence Kérélys**, qui accueille 28 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.


| | Type | Localisation | Capacité | Prix / mois | Spécificités |
|---------------------|--------------------------|---|----------|------------------------|---|
| Résidence de l'Ille | EHPAD géré par le CCAS | à 15 minutes de marche de la mairie arrêt de bus à proximité | 31 | à partir de 2 107,50 € | Accueil temporaire (1 place) |
| Résidence Kérélys | EHPAD privé non lucratif | à 15 minutes de marche de la mairie arrêt de bus à proximité | 28 | à partir de 2 115,00 € | Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées Accueil de jour (2 places) |



SOUTIEN AUX AIDANTS


- La thématique du soutien aux aidants fait l'objet d'un **onglet spécifique** du site internet de la commune.
- Des **ateliers à destination des aidants** ont pu être proposés par le CCAS de Betton ou le CLIC, qui relèvent une difficulté à maintenir la dynamique du groupe dans la durée sur ce sujet. Un **ciné-débat** autour de cette thématique a également été proposé par le CLIC à Betton en 2023.
- En termes de **dispositifs de relais**, il existe à Betton une seule place en hébergement temporaire à l'EHPAD, et 2 accueils de jour à la résidence Kérélys (pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer).





LES RENCONTRES DU MARDI 2024

Soutien aux aidants familiaux



Vous aidez régulièrement une personne de votre entourage dans les actes de la vie quotidienne :
Vous êtes un aidant familial

Le Centre Local d'Information de Coordination (CLIC) organise un temps d'échanges animé par une psychologue en groupe avec d'autres personnes connaissant une situation semblable, dans la convivialité

Calendrier des 3èmes Mardis du mois 2024


| | | |
|------------------|------------------|--------------------|
| Mardi 16 janvier | Mardi 21 mai | Mardi 17 septembre |
| Mardi 20 février | Mardi 18 juin | Mardi 15 octobre |
| Mardi 19 Mars | Mardi 16 juillet | Mardi 19 novembre |
| Mardi 16 avril | | Mardi 17 décembre |

Un accueil gratuit pour votre proche est proposé (sur inscription)

14h30 à 16h30
Salles des Halles
Rue de Saint Médard
A Saint Aubin d'Aubigné

Financé par :

CLIC Ille & Illet - 1 place du marché
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
02 23 37 13 99 - clc.il@bettonmay.fr - <http://www.clic-ille.fr/>



5. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

LES OBJECTIFS :

- Impliquer directement **les aînés bettonnais** dans le diagnostic de leur territoire
- Permettre aux habitants de **s'exprimer au sujet du vieillissement**, de leurs besoins et attentes liées à la vie quotidienne
- Comprendre comment les séniors **utilisent le territoire** et ainsi recueillir leur **expertise d'usage**
- Comprendre quels sont **les atouts du territoire** et les **voies d'amélioration** possibles, sur les 8 thématiques propres à la démarche « Villes Amies des Aînés »



2 ateliers les **3 et 4 juin** à l'Estacade et à la salle Anita Conti

Sur **inscription** auprès du CCAS

Ouverts aux **plus de 50 ans**

Mobilisation des habitants via le **Betton infos** et **Ouest France**

Ville amie des aînés

Des ateliers participatifs pour penser le territoire avec et pour les aînés

La Municipalité invite les habitants âgés de plus de 50 ans à participer aux temps de rencontre et d'échanges proposés dans le cadre de sa démarche de labellisation « Ville Amie des Aînés ». Elle organise deux ateliers participatifs :

> **le lundi 3 juin à 18h, salle de l'Estacade,**

> **le mardi 4 juin à 10h, salle Anita Conti.**

Ensemble, construisons une politique de l'âge qui réponde à l'évolution des besoins sur diverses thématiques de la vie quotidienne.

i Pour participer à l'une de ces rencontres, **inscription au 02 99 55 77 93.**



À NOTER :

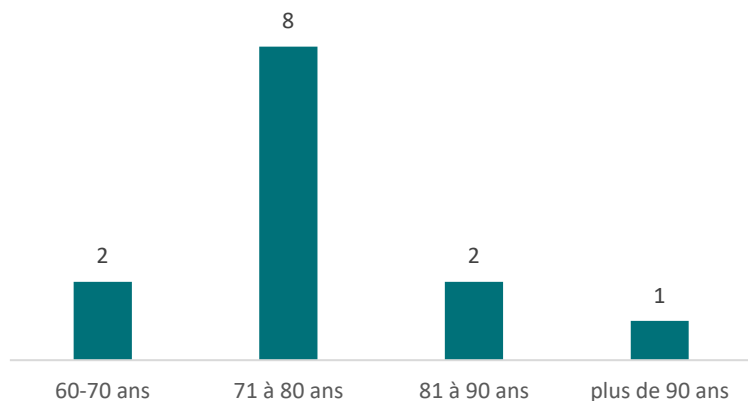
- La synthèse présentée dans la suite du document est le reflet des échanges en petits groupes avec et entre les participants lors des ateliers, au cours desquels chacun a pu exprimer son point de vue et ses idées.
- Les éléments de diagnostic relatifs aux différentes thématiques sont issus de la réflexion collective des personnes âgées sollicitées dans le cadre de cette démarche participative. Ainsi, certains constats et propositions d'actions faits par les participants peuvent ne pas être uniquement du ressort de la commune de Betton, mais concerner d'autres acteurs du territoire.

→ 13 participants au total, avec une **diversité** intéressante dans les profils des participants :

ÂGE



Un éventail de **62 à 95 ans**, une majorité de participants âgés de 70 à 80 ans
Moyenne d'âge des participants : **76 ans**



ANCIENNETÉ SUR LE TERRITOIRE

Des personnes qui ont **toujours** (ou presque) vécu à Betton, d'autres arrivées au cours de leur **vie professionnelle** ou à la **retraite** ; des participants qui peuvent donc témoigner de l'évolution de leur commune.



LIEU DE RÉSIDENCE

Selon le lieu de l'atelier, une **bonne représentation des différents quartiers** de Betton : centre-bourg, Gilles Pesset, Chaperonnais...

- De nombreux participants ont été ou sont **engagés dans la vie associative** de la commune : Club de l'Amitié, Relais Atou'âge, bénévolat à l'EHPAD, pratique régulière d'activités sportives ou de loisirs...
- Des participants **satisfaits à l'issue des ateliers**, une bonne participation et écoute de chacun lors des échanges. Les ateliers ont aussi permis aux habitants d'échanger de l'information sur certains services et activités proposés à Betton.

LES ATOUTS DE LA COMMUNE POUR LES PARTICIPANTS :

- La **localisation**, à proximité de Rennes et de ses services.
- Le **cadre naturel**, qui offre de belles opportunités de balades et de randonnées : la verdure, le plan d'eau, le canal, le halage.
- La desserte en **transport en commun** qui facilite les déplacements internes dans Betton et vers Rennes : train, bus, métro.
- Le **tissu associatif riche**, les **activités sportives et culturelles** « *pour tous les âges* » : médiathèque, Triskel, Cabaret du marché, CUB, club de l'amitié, gym douce, Relais Atout'âge...
- La présence des **commerces essentiels** pour le quotidien, et une ville bien dotée en **services médicaux**, avec des médecins généralistes et des spécialistes à proximité.
- La **convivialité** et les **relations de voisinage**.
- Un bon **niveau d'information** sur les activités, les évènements, les services pour les personnes âgées.



« J'AIME VIVRE DANS MA VILLE, PARCE QUE... »



« C'est une ville à taille humaine, où l'on se reconnaît et où l'on se dit bonjour dans la rue. »



« Une ville verte, tranquille, où l'on se sent en sécurité. »



« Nous habitons un quartier très solidaire et c'est vraiment essentiel. »

« Les contacts avec les gens sont très bons. »

« On peut faire toutes ses courses du quotidien sans obligation d'utiliser la voiture. »

« C'est une ville où les liens se tissent de multiples façons. »

« J'ai découvert Betton en venant du sud de la France, et je m'y sens très bien. »

« Je ne partirais de Betton pour rien au monde ! »

« C'est une commune avec beaucoup de bénévoles, ce qui la rend dynamique, sportive. »



POUR LES AINÉS INTERROGÉS, UNE « VILLE AMIE DES AINÉS », C'EST...

- Une offre intermédiaire de **logements** entre chez soi et l'EHPAD, adaptés au vieillissement, permettant d'accéder aux commerces et services de proximité, et favorisant le lien social et intergénérationnel.
- Une ville « *attentive aux mobilités* », avec des **solutions de transport** alternatives à la voiture qui facilitent les déplacements du quotidien.
- Des **cheminements piétons facilités**, des trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite, des bancs dans les espaces publics.
- Une ville qui permet de **rester chez soi** le plus longtemps possible, avec les services à domicile adéquats et le personnel formé associé.
- Des **animations variées** pour les aînés, des activités culturelles, et des espaces de convivialité mis à disposition des habitants pour lutter contre l'isolement.
- Des **commerces de proximité** variés et des **services de santé**.
- Une ville « *à l'écoute* » des besoins des aînés, qui vient aussi en soutien aux aidants.



« **C'est une ville qui se préoccupe du vieillissement de sa population en prévoyant dès maintenant le maintien à domicile des personnes vieillissantes et la construction de structures d'accueil plus nombreuses.** »

« *Des déplacements facilités pour les personnes à mobilité réduite.* »

« *Pour moi, c'est surtout une ville dans laquelle on ne reste pas isolés.* »

« *Des lieux disponibles pour rencontrer les aînés.* »

« *Une ville dans laquelle aînés ou pas – peu importe, chacun a sa place, chacun s'y retrouve.* »



ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

CONSTATS DES PARTICIPANTS

- Des **espaces verts** de qualité, qui contribuent à la qualité de vie à Betton : bords du canal, plan d'eau, halage, très appréciés pour la détente, les balades, ou comme points de rencontres.
- Des **commerces globalement jugés suffisants**, permettant de satisfaire tous les besoins du quotidien.
- Une **accessibilité difficile** dans certaines rues, peu adaptées aux personnes à mobilité réduite. Plus généralement, **l'accessibilité des trottoirs et cheminements piétons** pourrait être améliorée : trottoirs marbrés de racines, lampadaire au milieu du cheminement, parfois une hauteur importante entre trottoirs et passages piétons.



Avenue d'Armorique au niveau du rond-point, rue de Cornouailles...

- Certaines zones « *dangereuses* » en tant que piétons, par exemple au niveau des voies partagées vélo / piéton (par exemple secteur Chaperonnais).
- **Des bancs** plus nombreux permettraient de rendre les sorties des aînés plus confortables, « *faire des petites escales* », notamment dans les rues à fort dénivelé.



Derrière la médiathèque, avenue Mozart, derrière le Carrefour, rue Gabriel Fauré, halage, le long du canal, au plan d'eau...

- Un sentiment d'insécurité de certains, lié à **l'absence d'éclairage public** le soir, aux abords des équipements fréquentés comme le cinéma : « *Je ne vais plus au cinéma ni à des réunions le soir, c'est terminé.* »



« J'ai plusieurs personnes de mon entourage qui ont fait des chutes à cause des trottoirs. »

« Rue Gabriel Fauré, il y a un banc sur un terrain pas très aménagé. On pourrait en faire un square convivial, où les enfants pourraient aussi venir jouer. »

« Le plan d'eau c'est un vrai point de rencontre ! »

« L'état des trottoirs, c'est très pénalisant pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer. »

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Améliorer l'**accessibilité** des voies piétonnes et des trottoirs ; créer une commission d'accessibilité pour garantir la prise en compte des besoins des personnes âgées et à mobilité réduite.
- Installer des **bandes podotactiles** à proximité des bâtiments publics.
- Renforcer l'**éclairage public** en soirée aux abords des équipements fréquentés.
- Installer **des bancs et des tables** de pique-nique sur les lieux de promenade.



CONSTATS DES PARTICIPANTS

- Un souhait partagé de pouvoir rester vivre le plus longtemps chez soi. Certains participants vivent dans des logements qui peuvent toutefois présenter **des difficultés avec l'avancée en âge** :
 - Accessibilité : « *J'habite un immeuble ancien, sans ascenseur...* ». Des **adaptations réalisées** par certains dans la salle de bain ; un besoin d'accompagnement pour être orienté vers les aides financières mobilisables pour adapter son logement, pas toujours connues.
 - Taille du logement : la plupart des participants habitent une grande maison, sur plusieurs étages.
- Une **perception de l'EHPAD** comme un « *dernier recours* », réservé aux personnes très âgées et en grande perte d'autonomie.
- Une préoccupation quant au **coût de l'hébergement**, avec l'enjeu de proposer un habitat en location, accessible financièrement.

Une envie de pouvoir disposer en vieillissant...

- d'un **logement privatif T1 ou T2**, pour garder son intimité, recevoir ses proches,
- d'espaces **extérieurs** (balcon ou terrasse),
- d'**espaces de convivialité** pour des repas communs, des activités,
- et d'une **proximité** aux commodités du quotidien : commerces, services, établissements de santé, transports



« *Les logements pour les personnes âgées, c'est à penser dès maintenant !* »

« *Mon logement actuel était adapté quand on avait les enfants à la maison, aujourd'hui c'est beaucoup trop grand. »* »

« *A Betton, on n'a rien à part l'EHPAD. Beaucoup d'entre nous seront obligés de quitter la commune. »* »

« *Il faudrait des logements de taille raisonnable comme pour les étudiants, avec des espaces mutualisés comme la laverie. »* »

PROPOSITIONS D' ACTIONS

→ Développer l'habitat intermédiaire entre le chez soi et l'EHPAD :

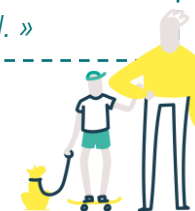
- Des petits logements, en location : « Une petite maison de plain-pied avec son autonomie »
- Pouvoir faire appel à des **services**, « mais sans obligation ! » : portage de repas, aides à domicile, assistance en cas d'urgence...
- Localisé dans le **centre-ville de Betton**, pour accéder à pied aux commerces
- Des **espaces partagés** : une salle, simple, modulable, permettant des rencontres informelles entre habitants, des repas partagés, et avec une ouverture sur l'extérieur
- **Les formes d'habitat** évoquées par les participants : habitat intergénérationnel, colocations entre personnes âgées, cohabitations avec des jeunes ou des étudiants en stage...

→ Recommuniquer sur les **modalités d'accompagnement** pour adapter son logement : démarches, aides financières

« Beaucoup de gens en campagne sauteraient le pas si ce type de solution existait à Betton. »



« Dans l'idéal, ce lieu serait intergénérationnel. »





« Cela laisserait les logements pour les jeunes couples, les familles. »

« Ça serait rassurant, une autre manière de se faire des amis. »

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

CONSTATS DES PARTICIPANTS

- La quasi-totalité des participants sont **véhiculés** et empruntent la voiture comme moyen de transport du quotidien.
 - Une commune desservie par **plusieurs lignes de bus**, utilisées par les participants (lignes 51, 78). Une utilisation toutefois minoritaire des transports en commun (bus et train), du fait d'horaires qui semblent peu adaptés au rythme de vie et de déplacement des aînés :
-  Une **fréquence de passage des bus** réduite en journée et le week-end, correspondant davantage aux actifs ; pas de train en direction de Rennes ou Saint-Malo **le week-end**.
-  Des secteurs de la commune **excentrés** et non desservis par les transports en commun comme le cimetière.
- Une méconnaissance des **dispositifs d'accompagnement à la mobilité** proposé par la STAR.
 - **Un système de navette** pourrait être développé pour emmener les aînés éloignés du centre-ville vers les activités des associations.

« Avec une navette, les personnes de 80 ans ne s'embêteraient pas avec une voiture ! »

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Mettre en place **une navette** pour les activités hebdomadaires et les évènements de la commune (par exemple : pour les activités du club de l'amitié du jeudi après-midi).
- Renforcer la **fréquence des bus le week-end**.
- Communiquer autour des **dispositifs pour être accompagnés** dans les transports en commun.



« À Betton, ça grimpe ! Ça contraint beaucoup de gens à prendre la voiture, même pour des petits trajets. »

« Transport'âge ça a un coût. Si c'est plusieurs fois par semaine, au rythme de 5€ par trajet... »

« Les trains, il ne faut pas y compter, c'est pour les travailleurs... »

« Lors de la semaine bleue, il y avait eu un van pour emmener les séniors. Il faudrait instaurer ça, en laissant le temps pour que les gens prennent l'habitude ! »

« Une navette pour les activités du jeudi permettrait de désenclaver le parking et d'aller chercher les personnes isolées. »



INFORMATION ET COMMUNICATION

CONSTATS DES PARTICIPANTS

- Un niveau d'information jugé satisfaisant :
 - Le Betton Infos, en formats numérique et papier, toutefois jugé « *trop dense* », « *on croule sous les infos !* ».
 - Le Petit Echo, diffusé par la paroisse : un complément d'information hebdomadaire très apprécié, plus synthétique.
 - La presse locale, les réseaux sociaux...
- Une information en direction des aînés qui serait à **cibler davantage**, en profitant de la Semaine bleue pour informer sur ce qui existe et sur les projets de la commune en lien avec les séniors (par ex. : les actualités concernant d'habitat, l'aide aux aidants...).
- Des « **cafés numériques** » par le Club de l'amitié, tous les mois, qui rassemblent une dizaine de participants et permettent de bien répondre aux besoins des personnes âgées de tous les niveaux.
- Un point de vigilance soulevé par les participants : les personnes âgées sont un public vulnérable **au démarchage et aux campagnes frauduleuses**

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Être informé sur les **projets d'habitat** en cours sur la commune
- Cibler et **renforcer la communication** faite aux seniors sur les actualités qui les concernent : information sur les services de la commune, démarches participatives, évènements...
- Organiser des sessions de sensibilisation au **démarchage abusif et aux arnaques**



« On est parfois un peu noyés dans les informations. »

« C'est très difficile de mobiliser les gens, on le voit bien : nous sommes très peu aux ateliers ! »

« Tant qu'on a la possibilité de chercher l'info, ça va. Mais les personnes plus âgées, il faut leur porter l'information, que ce soit plus direct et percutant, presque du porte-à-porte. »

CONSTATS DES PARTICIPANTS

- Une vie sociale des aînés qui s'organise par la participation aux **activités associatives** : club de l'amitié, gym douce, marche, Relais Atout'âge...
- Des **liens intergénérationnels** bien développés entre l'école et l'EHPAD de Betton, des activités qui semblent appréciées par les résidents, comme des olympiades : « *les enfants et les personnes âgées en sortent très contents* » ; également via l'association Lire et faire lire.
- Importance des **relations de voisinage**, qui permettent la solidarité et la veille sur les personnes fragiles, et contribuent à construire un cadre sécurisant pour les aînés.
- Un besoin d'un **lieu convivial où se croiser** : « *quand on s'ennuie, on pourrait se rendre à la salle commune et on croiserait du monde !* » pour jouer aux cartes, discuter, partager un café. A noter qu'un tel espace existe sur la commune, géré par l'association Atout'âge.
- Des **personnes à l'EHPAD** qui n'ont pas de famille, isolées : rôle essentiel de l'équipe de bénévoles pour créer du lien, organiser des sorties, activités ; aujourd'hui environ 6 bénévoles, une équipe qui pourrait être étoffée.

L'association **Relais Services** propose des visites à domicile, environ 60 personnes touchées depuis la création de l'association. Un dispositif qui ne fonctionne plus aujourd'hui :

- > Un manque de bénévoles engagés
- > Une méconnaissance du dispositif par les personnes âgées qui pourraient y faire appel, une méfiance à lever en communiquant davantage autour du projet



« Avoir un bon voisinage sur qui on peut compter, c'est indispensable quand on vieillit. »

« Je fais appel à la solidarité de voisinage pour le transport, pour les courses... »

« Une ville amie des aînés, c'est une ville qui permet aux aînés de ne pas être isolés, de se retrouver pour créer du lien, entre eux ou avec des plus jeunes. »

« Il faut faire attention aux personnes isolées, les personnes âgées ont souvent des difficultés à ouvrir leurs portes, il faut aller les chercher. »

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Créer un **lieu de rencontre** dédié aux aînés, pour des activités conviviales, culturelles, et regroupant toutes les informations utiles aux personnes âgées, et ouvert le week-end ; associer le Relais Atout'âge, qui possède déjà un espace sur la commune, à la réflexion (pour davantage le faire connaître et faire évoluer le lieu en fonction des besoins identifiés)
- Renforcer les **échanges intergénérationnels** pour transmettre des connaissances ou des savoir-faire, ou bien simplement tisser des liens avec des plus jeunes
- Mobiliser les personnes âgées qui souhaiteraient être bénévoles pour des **visites de courtoisie**, relancer une communication sur ce qui existe (Semaine Bleue, relais de la mairie pour identifier les personnes isolées)
- Instaurer des **temps de convivialité** dans les différents quartiers pour mieux connaître ses voisins

« Il y a des choses que j'aime faire, mais que je ne veux pas faire seule : marcher, aller au cinéma... Je ne connais pas les voisins de ma génération. »

« Une voisine est venue frapper à ma porte pour créer la fête des voisins : ça crée une dynamique, on pourra s'apporter quelque chose en cas de besoin !. »

5. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

CULTURE ET LOISIRS

CONSTATS DES PARTICIPANTS

- Un consensus autour de la **richesse de la vie associative**, des propositions de loisirs culturels et sportifs pour toutes les générations.
- Des **équipements culturels** de qualité, accessibles, avec une programmation appréciée :
 - La médiathèque : « *elle est belle, on n'a rien à dire !* », même si « *un peu haute dans le bourg* »
 - Le Triskel, « *une institution, un héritage !* » : des assises confortables, des tarifs attractifs, des films récents diffusés
 - La Confluence : une fréquentation plus occasionnelle, constat par certains d'une salle bien équipée mais sous-utilisée, qui pourrait être davantage appropriée par les aînés (via une des mises à disposition par la commune ?)
- Des **activités physiques adaptées** comme la gym ou la marche proposées par des associations, des « *activités sur l'équilibre par la mairie* ».

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Proposer davantage **des activités et des évènements** en journée, le week-end
- Pouvoir bénéficier d'une **navette** pour se rendre aux activités de loisirs
- Créer un **thé dansant**, dans une salle adaptée (la Confluence ?)



« Il n'y a pas de thé dansant à Betton, et je trouve ça vraiment dommage. »

« Le samedi et dimanche, à part le marché, Betton c'est mort. »

PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI

CONSTATS DES PARTICIPANTS

- Pour **être actif et se sentir utile** en vieillissant :
 - S'engager dans des associations en pratiquant des activités régulières
 - Faire du bénévolat
 - S'informer sur ce qui se passe dans sa commune
 - S'investir auprès de ses petits-enfants
- Une **vie associative** très riche à Betton, qui permet à tous ceux qui le souhaitent de s'impliquer dans la vie de la commune en tant que bénévoles.
- Constat d'un bénévolat qui évolue : dans les clubs et associations, des **bénévoles souvent vieillissants**, sur lesquels reposent beaucoup de responsabilités, et une implication moindre des plus jeunes retraités : *« on a l'impression que plus personne ne veut faire de bénévolat ».*

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Organiser un **transport des personnes âgées** pour aller voter les jours d'élection
- Lancer un **appel à bénévoles** pour susciter l'implication des aînés dans la vie associative locale
- Dans la continuité des ateliers participatifs, créer un **groupe de travail** pour échanger sur des thématiques de la vie quotidienne et sur les projets de la commune



« S'investir dans des associations en amont de la retraite, ça permet de faire le lien »

« Il y a tellement d'associations à Betton que beaucoup d'entre elles manquent de bénévoles. »

« Entre jeunes retraités et personnes très âgées, il y a une grosse différence ! »

« Quand on est sénior, on est fort occupé ! Avec les petits-enfants, etc., on s'investit dans la famille. »

CONSTATS DES PARTICIPANTS

- Des **professionnels de santé** nombreux à Betton : médecins généralistes, dentistes, ostéopathes, cardiologues « *on est très gâtés à Betton sur ce plan-là !* ». Un point de vigilance relevé par certains sur l'augmentation de la population qui pourrait mettre à l'épreuve la démographie médicale. Toutefois pas de **médecins de garde** : « *ça nous éviterait d'aller à la clinique pour rien* ».
- Des **établissements de santé** à proximité : Saint-Laurent, Saint-Vincent, Cesson...
- Un souhait des participants de pouvoir **vieillir chez eux** avec des **services adaptés** : portage de repas et de courses, téléassistance, aides pour le ménage, soins à domicile, transport réactif en cas d'urgence médicale... Dans les services à domicile, un **turnover** important, des changements dans les plannings qui peuvent être sources de confusion pour les personnes âgées.
- Un **besoin d'accompagnement** exprimé sur l'utilisation de Doctolib et sur les téléconsultations, des patients parfois désorientés qui souhaiteraient parler à un secrétariat / à des personnes physiques pour répondre à leurs questions.
- Une méconnaissance **des dispositifs de relais pour les aidants**, une communication à renforcer et des déplacements à faciliter pour se rendre aux réunions, pour les aidants et les aidés.
- Une **méconnaissance du CLIC** et des services proposés.



« Une voisine a fait une chute et ne pouvait plus bouger de chez elle. Personne n'est venu, les médecins ne se déplacent plus à domicile, c'est inhumain ! »

« Je voudrais continuer à vieillir dans un cadre connu et personnalisé, et éviter d'aller à l'EHPAD. »

« Je sais qu'il y a des réunions organisées pour les aidants. Mais comment suis-je censée y aller quand je ne peux pas laisser mon mari seul ? »

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Renforcer le **maillage de services à domicile**
- Faire davantage connaître les **solutions de répit** pour les aidants et faciliter leur participation à des réunions d'échange
- Favoriser l'installation de **médecins de garde** ainsi que les **visites à domicile**



- Un **cadre de vie apprécié**, qui contribue au bien-vieillir à Betton :
 - La **verdure**, « *proche de la ville avec un air de campagne* ».
 - Un **tissu associatif** dynamique, une offre culturelle et sportive riche, offrant de nombreuses possibilités de loisirs et de bénévolat.
 - Une **offre commerciale et médicale** satisfaisante.
 - Des liens de voisinage forts, une **ville conviviale**.
- Des difficultés à se **projeter dans le grand âge à Betton** du fait de l'absence d'alternatives à l'EHPAD ; un souhait d'être accompagné dans son parcours résidentiel, à travers un **conseil sur l'adaptation de son logement** et une orientation vers la **solution d'habitat adaptée à ses besoins**.
- Des **transports en commun** pas toujours adaptés aux besoins des aînés.
- Une marge d'amélioration sur l'**accessibilité des espaces extérieurs** et sur des aménagements de confort et de convivialité : bancs, espaces de rencontre, toilettes publiques.
- Une **information** en direction des aînés qui circule bien mais qui pourrait être davantage ciblée pour plus de lisibilité.



ANNEXES

- > SYNTHÈSE DE L'ATELIER ÉLUS, SERVICES, ACTEURS LOCAUX
- > SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS D' ACTIONS

→ Atelier le 5 juin à l'Estacade

→ Objectifs :

- Rappeler le **contexte de la démarche** Villes amies des aînés à Betton
- Sensibiliser aux **enjeux du vieillissement** pour les territoires
- Dans la continuité des ateliers sur l'inclusion des personnes âgées menés en 2023 dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux, identifier collectivement **les actions prioritaires** pour faire de Betton une « ville amie des aînés », et les décliner en fiches actions.



Les participants :

- **Elus de la commune de Betton** : adjoints et conseillers municipaux – Culture et communication ; Jeunesse, inclusion et démocratie participative ; Vie associative et sports ; Aménagement du territoire, vie économie et mobilité ; Logement adapté et seniors.
- **Services et professionnels de la commune** : médiathèque, EHPAD, Service Culture, Pôle cadre de vie, Pôle cohésion sociale.
- **Associations** : Relais Atout'Age, Club de l'amitié.
- **Partenaires et autres acteurs du territoire en lien avec les thématiques de la démarche** : CDAS, Archipel Habitat, CLIC Ille et Illet, STAR, Pôle de Santé Betton-Chevaigné, résidence Kérélys



24 participants



QU'EST-CE QU'UNE « VILLE AMIE DES AINÉS » POUR LES ACTEURS DU TERRITOIRE ?

« C'est une ville qui intègre la question du vieillissement dans les politiques publiques qu'elle mène, pour faciliter l'inclusion et la participation des séniors à la vie locale »

- Une ville qui n'est pas « *une ville dortoir* », où « *il fait bon vivre* » entretenue, agréable, verte.
- Une ville **innovatrice en matière de logement**.
- Une ville qui **s'adapte aux nouveaux besoins** des personnes âgées, à la fois besoins « *de base* » (se nourrir, se vêtir, se déplacer, se soigner), et « *besoins sociaux, culturels, philosophiques* »...
- Une ville **accueillante**, qui se soucie **du bien-être des personnes âgées** dans toute leur diversité : seules, en couple handicapées, malades...
- Une ville qui **facilite les déplacements**, sur son territoire et au-delà.
- Une ville où l'on peut rester à tout âge, et qui accompagne les aînés dans leur « **projet de vie** ».
- Une ville qui « **casse les stéréotypes** » liés à l'âge.
- Une ville solidaire qui aide à **mettre en lien** les habitants, où la vie collective est favorisée, qui encourage **la mixité, le partage de compétences et expériences** entre tous les âges.
- Une ville qui adapte sa **communication**, et fait savoir ce qu'elle propose aux plus âgés.
- Une ville qui établit **des passerelles** entre les services.



DU POINT DE VUE DES ACTEURS DU TERRITOIRE, QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DES PUBLICS ÂGÉS ?



Les envies, les besoins, les difficultés :

- Un **rythme de vie différent** de celui des personnes actives / des jeunes, une nécessité de « *prendre le temps* ».
- Un souhait de **vieillir à domicile**, dans sa ville.
- La **solitude** chez certaines personnes, parfois l'ennui.
- Un besoin de **se retrouver**, de pouvoir échanger sur ses difficultés, de créer des liens, notamment pour les personnes plus récemment arrivées sur la commune.
- Une aspiration à avoir **une vie riche, à s'investir dans la vie associative** et à **continuer à apprendre** des choses.
- Des publics parfois **très fragilisés** présentant des polyopathologies et une perte d'autonomie, avec un retentissement important sur la vie quotidienne. Au contraire, des publics parfois « en forme », que refusent « l'étiquette » séniors.
- Un **vécu d'âgisme** dans la société, un sentiment d'être « inutile » qui peut être source de souffrance, de découragement. Une envie donc d'être perçu comme des citoyens à part entière.
- Des freins et difficultés comme le **non-accès** aux soins, notamment à domicile ; les difficultés de **déplacement**, selon la condition physique, la présence ou non d'un handicap.

Les attentes :

- Des **structures adaptées**, une offre d'habitat diversifiée pour chaque moment de sa vie.
- Un accès facilité à **la culture**, des équipements accessibles pour tous, des horaires adaptés.
- Des propositions de **loisirs et d'activités**, partagées, des lieux de convivialité.
- Une **mobilité facilitée / accompagnée**, se sentir en sécurité dans des transports accessibles.
- Une **communication adaptée et accessible** (en FALC, par exemple).
- Des **services de proximité**, des services permettant le maintien à domicile (soins infirmiers, portage de repas...), avec le personnel adéquat.
- Être **écoutés / concertés** avant la prise de décision.
- Des **relais pour les aidants**.



Développer l'habitat intermédiaire entre le « chez-soi » et l'EHPAD

Pourquoi ?

- Une priorité pour répondre aux nouveaux besoins :
 - Une offre intermédiaire d'habitat aujourd'hui **inexistante** à Betton pour les personnes vieillissantes et autonomes.
 - Un besoin de **petits logements**, accessibles financièrement, en centre-ville.
 - Un souhait des personnes de disposer d'un chez-soi sécurisant, **d'espaces partagés**, de créer du lien social via l'habitat.

Comment ?

- Mener une **table ronde** avec les acteurs concernés : élus, associations, bailleurs, CCAS, services à domicile...
- Impliquer également **les futurs usagers** dans la réflexion autour de nouveaux projets pour affiner les besoins : habitat inclusif ? habitat intergénérationnel ? regroupé ? colocation ?
- Etudier les possibilités de **rénovation / transformation** de logements sociaux existants
- Recenser les **expérimentations innovantes** ailleurs en France ou en Europe pour s'en inspirer.
- Privilégier un habitat dit « **accompagné** » par une présence humaine, permettant aussi de mutualiser des services.

Qui ?

La commune de Betton pour l'animation de la réflexion, en lien avec les partenaires sur la thématique de l'habitat (bailleurs, promoteurs...)



Quand ?

Dès que possible ; un point de vigilance sur la temporalité des projets d'aménagement, qui s'inscrivent dans le temps long

Renforcer la coordination et l'information sur les services existants

Pourquoi ?

- Un constat comme point de départ : de nombreuses associations, services existent déjà sur la commune et à proximité ; l'enjeu se situe davantage sur la **mise en lien entre les structures / services**, l'information et l'orientation des habitants vers les acteurs qui répondent à leurs envies et besoins.
- Un besoin de **centralisation des informations** qui concernent les aînés, et d'accompagnement vers les services existants, souvent méconnus, notamment par les seniors isolés.
- Un **non-recours aux droits** observé chez les publics âgés.
- Le CLIC ne dispose pas des ressources permettant de répondre à **tous les besoins** sur la commune de Betton.

Comment ?

- À l'image du Service jeunesse et du Relais petite-enfance, identifier une **personne référente**, experte sur les questions du vieillissement et de l'intergénérationnel, afin de recenser les besoins, faire connaître ce qui existe et proposer des actions en direction des aînés : information, orientation, accompagnement, activités, aide au bénévolat...
- Un **poste à créer** : à la fois une mission de **coordination** entre les acteurs présents sur le territoire, et **d'animation sociale** (rattaché au CCAS ?).
- Commencer par **répertorier et cartographier** les services et dispositifs existants.
- En complément, créer **un guide pratique / une brochure « seniors » (papier et numérique)** contenant : les informations sur les droits, la mobilité, les loisirs et la culture, la santé...



Qui ?

La **commune de Betton**, en lien avec le tissu local : associations, CLIC, structures médico-sociales, Rennes Métropole ; mais aussi caisses de retraite, CAF...

Quand ?

En fonction **des possibilités budgétaires** pour la création d'un nouveau poste.

« Guide pratique senior » : à moyen terme, et à actualiser annuellement.

Faciliter la mobilité des séniors dans les espaces publics

Pourquoi ?

- Des déplacements à pied à Betton à rendre **plus sécurisés et confortables** pour les ainés (et pour tous les habitants).
- Un cadre de vie qui est un atout pour les habitants
- Faciliter les déplacements des ainés permet de favoriser **les sorties, la rencontre**.

Comment ?

- Réaliser un **diagnostic sur les mobilités douces** et les déplacements quotidiens des personnes âgées à Betton.
- Cartographier les **équipements existants** pour identifier les manques à combler : bancs, toilettes publiques, tables de pique-nique...
- Aménager une **aire de pique-nique adaptée** au niveau du canal.
- Créer un **groupe de travail** pour associer les séniors à l'aménagement des espaces publics et s'inspirer directement de leurs usages.
- Retravailler **la signalétique** pour rendre les équipements plus visibles.

Qui ?

La commune de Betton, en lien avec Rennes Métropole.

Quand ?

Aménagements à réaliser à court et moyen termes, en s'assurant qu'ils répondent bien aux besoins des personnes âgées



- Un constat partagé d'un territoire **riche en acteurs et initiatives pour les aînés** : associations, activités culturelles et de loisirs, espaces de rencontre, accompagnement à la mobilité, aides financières diverses... Toutefois, des dispositifs locaux ou nationaux parfois méconnus par les habitants.

Quelques exemples : service « STAR me guide » et parcours « découverte » organisé par la STAR, chèques mobilité de l'Agirc-Arrco, système d'entraide et local convivialité Le Relais Atout'Âge géré par l'ABVV, ateliers aidants et permanences du CLIC...

- Plutôt que de créer de nouveaux services, un enjeu de renforcer la **coordination entre acteurs du territoire** (services de la ville et CCAS, CLIC, associations bettonnaises, partenaires) **et la communication envers les habitants**, afin d'améliorer la visibilité et la lisibilité de ce qui existe.
- Des retours **qui convergent** entre habitants et acteurs du territoire sur la thématique prioritaire de l'habitat et la nécessité de créer une offre intermédiaire entre son « chez soi » et l'EHPAD.

*« Faire des projets pour les anciens, c'est bien.
Faire choses pour tous, auxquelles participent les
anciens, c'est mieux ! »*



Autres idées d'actions à mettre en œuvre (évoquées mais non détaillées dans le cadre de l'atelier) :

- Sur le volet prévention santé : diffuser le dispositif de prévention santé ICOPE sur le territoire ; organiser des « bistro mémoire »
- Créer un « conseil des aînés », ou bien des groupes de réflexion autour des projets de la commune



Espaces publics et bâtiments

- Améliorer l'**accessibilité** des voies piétonnes et des trottoirs ; créer une **commission d'accessibilité** pour garantir la prise en compte des besoins des personnes âgées et à mobilité réduite.
- Installer des **bandes podotactiles** à proximité des bâtiments publics.
- Renforcer l'**éclairage public** en soirée aux abords des équipements fréquentés.
- Installer **des bancs et des tables** de pique-nique sur les lieux de promenade.

Transports et mobilité

- Mettre en place **une navette** pour les activités hebdomadaires et les événements de la commune (par exemple : pour les activités du club de l'amitié du jeudi après-midi).
- Renforcer la **fréquence des bus le week-end**.
- Communiquer autour des **dispositifs pour être accompagnés** dans les transports en commun.

Habitat

- Développer l'**habitat intermédiaire entre le chez soi et l'EHPAD** :
 - Des petits logements, en location
 - Localisé dans **le centre-ville de Betton**, pour accéder à pied aux commerces
 - Des **espaces partagés** : une salle, simple, modulable, permettant des rencontres informelles entre habitants, des repas partagés, et avec une ouverture sur l'extérieur
 - **Les formes d'habitat** évoquées lors des ateliers : habitat intergénérationnel, colocations entre personnes âgées, cohabitations avec des jeunes ou des étudiants en stage...
- Recommuniquer sur **les modalités d'accompagnement** pour adapter son logement : démarches, aides financières

Information et communication

- Être informé sur les **projets d'habitat** en cours sur la commune
- Cibler et **renforcer la communication** faite aux seniors sur les actualités qui les concernent : information sur les services de la commune, démarches participatives, événements...
- Organiser des sessions de sensibilisation au **démarchage abusif et aux arnaques**



Lien social et solidarité

- Créer un **lieu de rencontre** dédié aux aînés, pour des activités conviviales, culturelles, et regroupant toutes les informations utiles aux personnes âgées, et ouvert le week-end ; en s'appuyant sur l'expérience du Relais Atout'âge qui existe depuis 14 ans.
- Renforcer les **échanges intergénérationnels** pour transmettre des connaissances ou des savoir-faire, ou bien simplement tisser des liens avec des plus jeunes
- Mobiliser les personnes âgées qui souhaiteraient être bénévoles pour des **visites de courtoisie**, relancer une communication sur ce qui existe (Semaine Bleue, relais de la mairie pour identifier les personnes isolées)
- Instaurer des **temps de convivialité** dans les différents quartiers pour mieux connaître ses voisins

Participation citoyenne et emploi

- Organiser un **transport des personnes âgées** pour aller voter les jours d'élection
- Lancer un **appel à bénévoles** pour susciter l'implication des aînés dans la vie associative locale
- Dans la continuité des ateliers participatifs, créer un **groupe de travail** pour échanger sur des thématiques de la vie quotidienne et sur les projets de la commune

Culture et loisirs

- Proposer davantage **des activités et des évènements** en journée, le week-end
- Pouvoir bénéficier d'une **navette** pour se rendre aux activités de loisirs
- Créer un **thé dansant**, dans une salle adaptée (la Confluence ?)

Autonomie, services et soins

- Renforcer le **maillage de services à domicile**
- Faire davantage connaître les **solutions de répit** pour les aidants et faciliter leur participation à des réunions d'échange
- Favoriser l'installation de **médecins de garde** ainsi que les **visites à domicile**

réciprocité

La ville partagée

